

Comparaison et étude des coûts en régie et en prestation pour la gestion des déchets

Données 2021 Provence-Alpes-Côte-
D'azur

REMERCIEMENTS

L'ADEME remercie vivement les agents des 40 collectivités ayant pris le temps de répondre à cette grande enquête réalisée avec le bureau d'études INDDIGO : leurs données font la fiabilité et la pertinence des résultats présentés dans ce document.

Les lecteurs qui ont à chiffrer puis analyser des marchés peuvent leur en savoir gré.

CITATION DE CE RAPPORT

ADEME, Alice ANNIBAL-JAMBET, INDDIGO, Agnès VITRE, Alex THIBAUD, Rémi CHATELAIN, janvier 2023.
Comparaison et étude des coûts en régie et en prestation pour la gestion des déchets, données 2021 Provence-Alpes-Côte-D'azur. 51 pages.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 18MAR000493

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Agnès VITRE, Alex THIBAUD et Rémi CHATELAIN

Coordination technique - ADEME : ANNIBAL-JAMBET Alice

Direction/Service : Direction régionale Provence-Alpes-Côte-D'azur

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
2. ANALYSE GLOBALE DES COÛTS ENTRE LA REGIE ET LES PRESTATIONS : TOUS FLUX CONFONDUS.....	9
2.1. Organisation du service déchet.....	9
2.2. Coûts aidés de l'ensemble du service.....	10
3. ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR)	11
3.1. La collecte des OMR.....	13
3.1.1. Analyse globale à travers les données de la matrice	13
3.1.2. Couverture de l'enquête sur les prestations.....	14
3.1.3. Formes des prix observés en prestation	15
3.1.4. Dispersion des prix des prestations par mode de collecte.....	16
3.1.5. Fréquence de révision des prix	19
3.1.6. Durées des marchés et reconduction	20
3.2. Le traitement des OMR.....	21
3.2.1. Types de traitement	21
3.2.2. Dispersion des prix de traitement.....	21
3.2.3. Fréquences de révision des prix.....	22
3.2.4. Durées des marchés et reconduction	22
4. LES PAPIERS ET EMBALLAGES HORS VERRE	24
4.1. La collecte des papiers et emballages hors verre	26
4.1.1. Analyse globale à travers les données de la matrice	26
4.1.2. Couverture de l'enquête sur les prestations.....	27
4.1.3. Formes de prix observés en prestation	28
4.1.4. Dispersion des prix (€HT) par flux collecté et par mode de collecte	29
4.1.5. Fréquence de révision des prix	30
4.1.6. Durée des marchés et reconduction	30
4.2. Le tri des papiers et emballages hors verre	31
4.2.1. Formes des prix des marchés de tri	31
4.2.2. Dispersion des prix par flux trié	31
4.2.3. Inclusion ou non des caractérisations dans le prix de tri	32
4.2.4. Fréquences de révision des prix.....	33
4.2.5. Durées des marchés et reconduction	33
5. LE VERRE	34
5.1. Analyse globale à travers les données de la matrice	34
5.2. Couverture de l'enquête sur les prestations	35
5.3. Forme de prix observés.....	35
5.4. Dispersion des prix par flux collecté et par mode de collecte.....	36
5.5. Fréquences de révision des prix	37

5.6.	Durée des marchés et reconduction.....	37
6.	LA GESTION DES DECHETERIES	38
6.1.	Analyse globale à travers les données de la matrice	38
6.2.	Coût de gestion du haut de quai	39
6.3.	Structuration générale des marchés pour le bas de quai.....	39
6.4.	Dispersion des prix de location des bennes par type de bennes.....	40
6.5.	Dispersion des prix de rotations des bennes	41
6.6.	Dispersion des prix de traitement et de reprise par flux collecté	43
7.	TABLE DES ILLUSTRATIONS	47
7.1.	Graphiques	47
7.2.	Tableaux	48

1. Contexte et objectifs de l'étude

Depuis plus de 10 ans, l'ADEME soutient une démarche de connaissance approfondie des coûts du service public de gestion des déchets (SPGD) sur le territoire national. Cela s'est traduit par :

- le déploiement de l'outil matrice des coûts, référence nationale d'expression des coûts du SPGD ;
- un dispositif complet d'accompagnement au remplissage et à l'analyse de la matrice ;
- la publication de plusieurs référentiels des coûts.

Cette animation autour des coûts vise à aider les collectivités à prendre du recul sur leur service, dans une approche d'évaluation/contrôle de gestion.

L'analyse de la matrice est ainsi menée en plusieurs niveaux :

Niveau 1 : analyse des performances des indicateurs tous flux

- Comparaison du coût aidé TTC et du financement déchets perçu
- Comparaison à des collectivités similaires en termes de coût aidé €/HT/hab. et de ratio kg/hab. tous flux
- Taux de couverture des charges par les produits

Niveau 2 : analyse flux par flux

- Répartition du coût aidé et du ratio total entre les flux
- Comparaison du coût aidé HT/hab. et du ratio collecté par flux aux données de référence

Niveau 3 : analyse des cases de la matrice

- Comparaison des montants €/hab. ou €/tonne pour les lignes de transport-traitement (et autres prestations facturées ainsi, ex. collecte PAV) avec une matrice de référence.

Le fichier d'analyse « Évolution » développé par l'ADEME permet non seulement de consulter directement la « matrice des écarts » entre les données de la collectivité et celle d'une référence au choix, mais également d'analyser l'évolution de chaque poste de charge et recette au fil des différentes matrices remplies par la collectivité et des référentiels établis par l'ADEME.

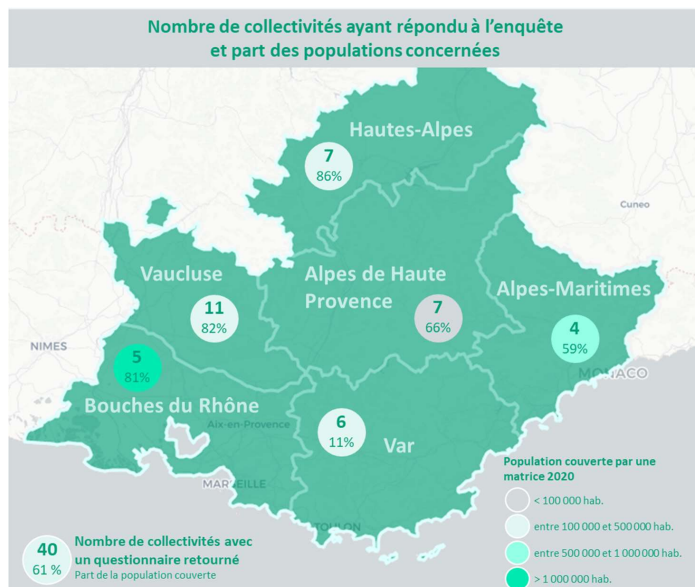
Le niveau d'analyse suivant, visant à approfondir un poste précis, nécessite d'analyser l'organisation de la régie pour les uns, les marchés de prestation pour les autres : quelle est la durée du marché ? sa forme ? ses exigences (ex. fréquence de collecte, jours imposés, âge des camions, etc.).

Ce document vise à fournir des éléments de référence sur les pratiques des collectivités en la matière.

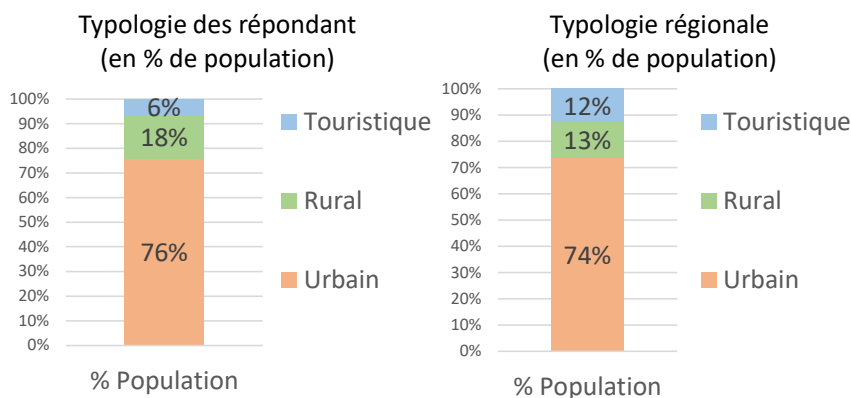
L'enquête 2021, fiabilité des résultats

La présente étude a été menée en 2022 par INDDIGO pour le compte de la direction générale Provence-Alpes-Côte-D'azur de l'ADEME, auprès des 65 collectivités à compétence collecte des déchets de la région.

Malgré le travail important de collecte de données que cela demandait aux collectivités, le taux de réponse s'élève à 61 % avec 40 réponses, ce qui garantit une très bonne représentativité des données.

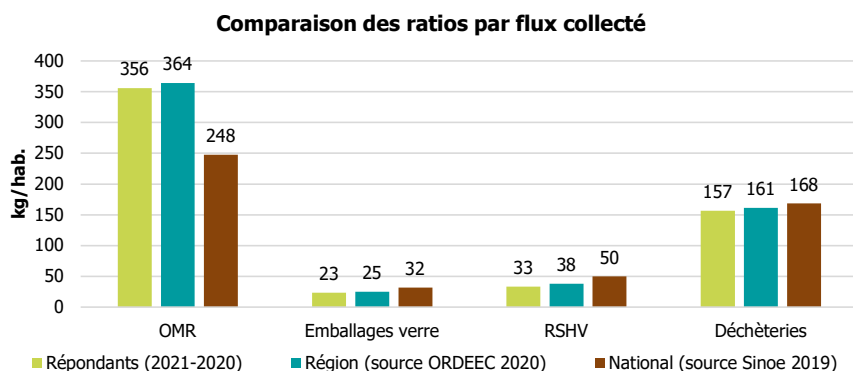


L'échantillon représente plus de 3,3 millions d'habitants et la répartition par typologie d'habitat des collectivités répondantes est comparable à celle de l'ensemble des collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur mais on note une sous-représentation des collectivités touristiques.

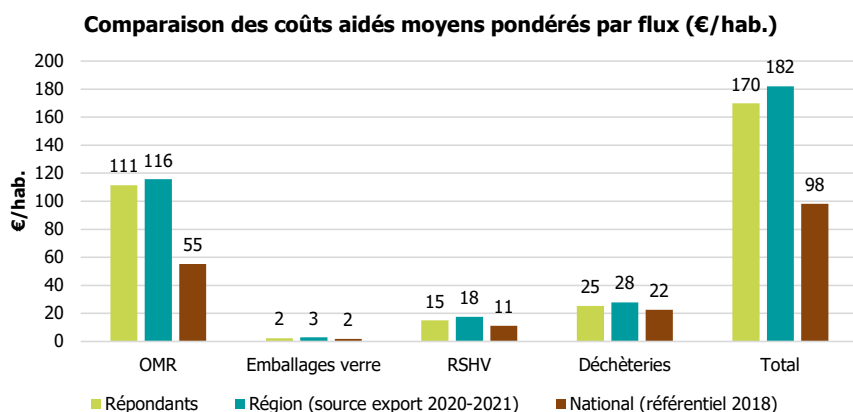


Graphique 1 : Comparaison des typologies des collectivités répondantes à la situation régionale

Les répondants présentent également des quantités de déchets et des coûts de gestion représentatif de la situation régionale :



Graphique 2 : Comparaison des ratios (kg/hab.) par flux collecté



Graphique 3 : Comparaison des coûts aidés moyens (€ HT/hab.) par flux collecté

À noter que cette enquête aboutit également à la réalisation des fiches suivantes :

- l'organisation des services déchets des collectivités,
- les incivilités,
- les régies de collecte.

Note de lecture

Les résultats indiqués ci-après permettent, pour chaque flux et pour chaque forme de prix, de se situer par rapport aux tarifs de prestation recensés en Provence-Alpes-Côte-D'azur en 2021.

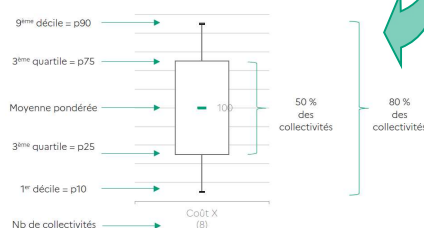
Ces résultats sont présentés sous deux formes :

Des tableaux rassemblant les données statistiques essentielles pour caractériser la dispersion statistique de chaque type de prix : moyenne (non pondérée), interquartile, minimum et maximum (voir chapitre suivant).

	Multimatériaux			
	Porte-à-porte		Apport volontaire	
	€/hab.	€/tonne	€/hab.	€/tonne
Médiane	9,3	244	/	136
Q1 - Q3	7,0 - 10,0	174 - 270	/	127 - 193
Min - Max	6,2 - 19,6	141 - 370	/	99 - 384
Nb valeurs	8	6	0	8

Le nombre de valeurs de l'échantillon est précisé, pour relativiser la représentativité statistique. Certaines données ne sont pas calculées si l'échantillon est trop faible.

En parallèle, des graphiques en « boîte à moustache » apportent une représentation plus visuelle de la dispersion des prix, notamment pour les séries de données contenant peu de valeurs.



Les graphiques ayant un cadre orange contiennent des données issues des questionnaires adressés aux collectivités.

Les graphiques ayant un cadre vert contiennent des données issues des matrices des répondants à l'enquête.

Notions statistiques utilisées

Les valeurs

Dans cette étude, il s'agit des prix unitaires des prestations, indiqués en euros hors taxe.

La médiane

Dans de nombreux graphiques, la valeur de référence présentée est la médiane. La médiane est la valeur qui sépare un jeu de données en 2, de sorte que 50 % des unités ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des unités ont une valeur supérieure ou égale.

La moyenne pondérée

Une partie des graphiques présente en valeur de référence la moyenne pondérée, il s'agit d'une moyenne dans laquelle chaque valeur est multipliée par un coefficient correspondant à son poids (la population concernée en l'occurrence). Ces valeurs permettent

d'illustrer le poids statistique des grandes agglomérations.

Le minimum et le maximum

Il s'agit des deux valeurs extrêmes qui bornent la série de valeurs.

L'interquartile (Q1 - Q3)

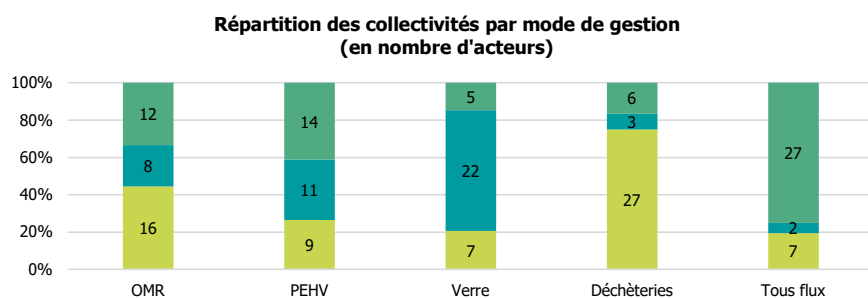
Dans une série où les valeurs sont rangées par ordre croissant, les quartiles partagent la série en quatre parts égales en nombre de valeurs. L'interquartile désigne la « fourchette » dans laquelle sont comprises 50 % des valeurs de la série. En plus de la moyenne, l'interquartile permet donc de disposer d'une information supplémentaire pour se positionner dans une série de données, en particulier pour relativiser un écart à la moyenne.

Les données sont comparées aux données nationales 2018 quand cela est possible.

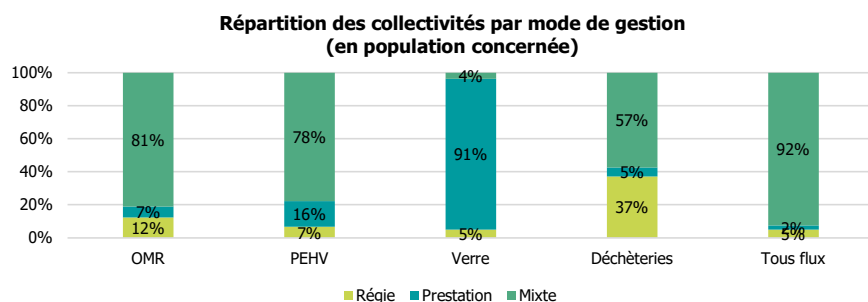
2. Analyse globale des coûts entre la régie et les prestations : Tous flux confondus

2.1. Organisation du service déchet

Les résultats de l'enquête et les données de la matrice nous permettent de connaître les modes d'organisation (régie, prestation ou mixte) pour chacun des flux :



Graphique 4 : Nombre d'acteurs par mode de gestion en fonction des flux collectés



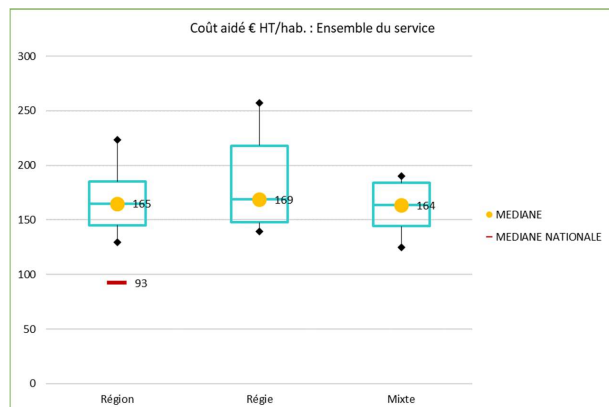
Graphique 5 : Population couverte par mode de gestion en fonction des flux collectés

Les données sur les déchèteries portent sur la gestion du haut de quai (gardiennage). On observe :

- Une part importante des collectivités gèrent leurs services OMR et PEHV (Papiers et emballages hors verre) en mixte (régie et prestation), ce mode d'organisation est systématiquement utilisé par les grandes agglomérations.
- La collecte du verre est majoritairement réalisée en prestation.
- Nombreuses sont les collectivités qui gèrent le haut de quai de leurs déchèteries en régie (27 sur 36), mais ces acteurs sont moins représentés en nombre d'habitants.

2.2. Coûts aidés de l'ensemble du service

Les données issues des matrices des répondants nous permettent de calculer le coût aidé en fonction du mode de gestion :



Il n'y a pas de différence significative sur le coût global du service entre les collectivités 100 % en régie et celles en mode de gestion mixte (régie et prestation).

Les quantités collectées de DMA (tous flux) ne présentent pas non plus de différence marquée en fonction du mode de gestion : la médiane est de 670 kg/hab.

Graphique 6 : Coût aidé (€ HT/hab.) par mode de gestion (données matricielles)

Il est important de noter que seulement 7 collectivités ont un mode de gestion en régie contre 22 en mixte.

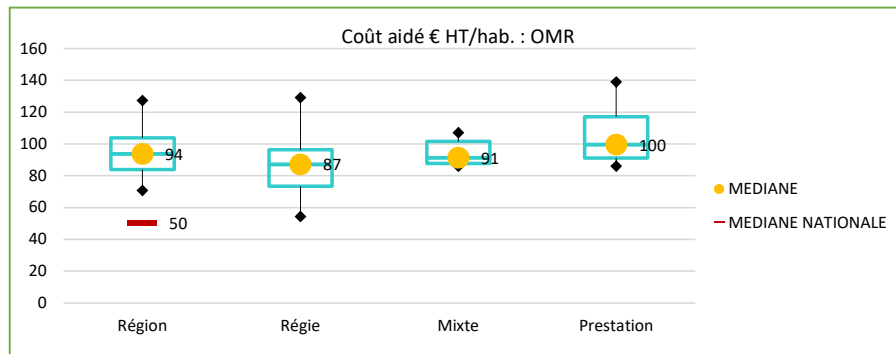
L'analyse des quantités collectées ne montre pas non plus de différence en fonction du mode d'organisation :

Ratio DMA en fonction du mode de gestion des OMR	Région	Régie	Mixte	Prestation
D9	897	890	778	1287
Q3	754	745	756	924
MEDIANE	671	671	663	689
Q1	605	629	585	632
D1	545	557	537	591
Nb	27	13	10	4

Graphique 7 : Ratio DMA (kg/hab./an) en fonction du mode de gestion des OMR (données matricielles)

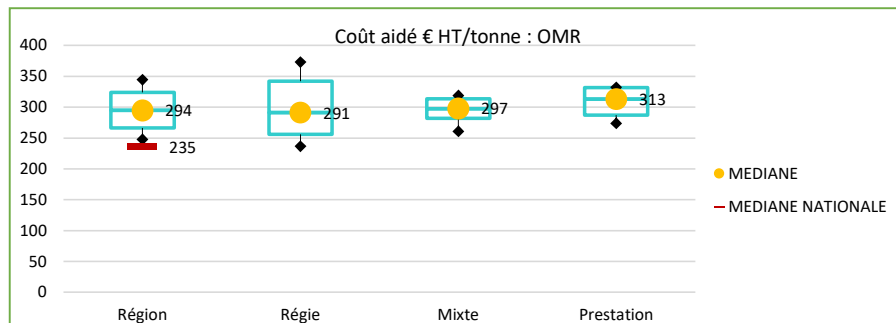
3. Ordures ménagère résiduelles (OMR)

Les données des matrices nous permettent d'observer les différences de coûts de gestion des OMR en fonction du mode de gestion :



Graphique 8 : Coût aidé € HT/hab. de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)

Le coût de gestion des OMR par habitant est plus élevé de 15 % en prestation par rapport à une gestion en régie.

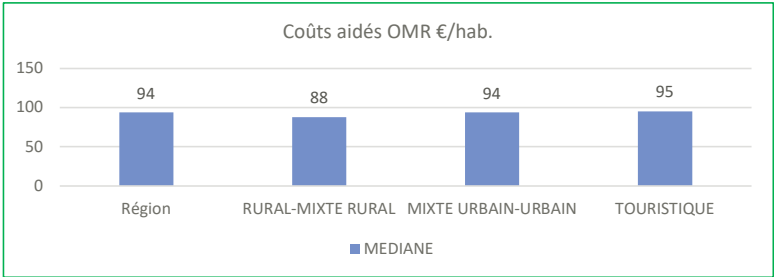


Graphique 9 : Coût aidé € HT/tonne de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)

Le coût de gestion des OMR en € HT/tonne ne présente pas de variation importante en fonction du mode de gestion (coût 7% supérieur en prestation par rapport à la régie).

Cette comparaison peut également être réalisée en fonction de la typologie d'habitat :

Commenté [AT1]: Je vais refaire les graphes pour avoir aussi des boîtes à moustache et être homogène avec les autres parties



Graphique 10 : Coût aidé €/hab. de gestion des OMR par typologie d'habitat (données matrices)

Le coût de gestion des OMR par habitant est légèrement moins élevé en milieu rural.]

Commenté [AT2]: Revoir les parties car on part sur une partie 2.2 OMR puis on passe sur un grand 3 la collecte, grand 4 le traitement

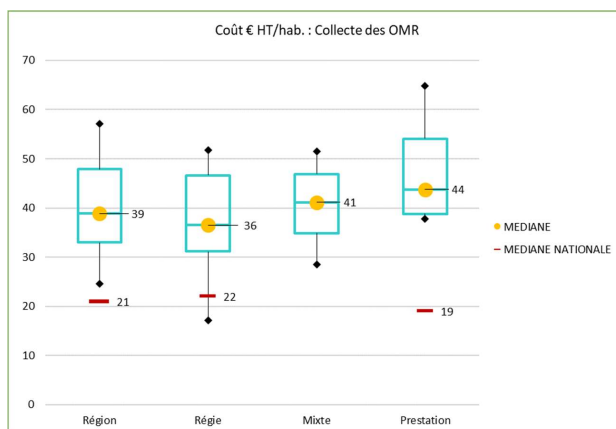
Ordures ménagères résiduelles (coût aidé € HT/tonne)	Région	RURAL-MIXTE RURAL	MIXTE URBAIN-URBAIN	TOURISTIQUE
D9	344	341	318	383
Q3	324	324	282	327
MEDIANE	294	300	263	308
Q1	266	285	245	266
D1	248	263	217	261
Nb	27	15	5	7

Tableau 1 : Coût aidé €/HT/tonne de gestion des OMR par typologie d'habitat (données matrices)

3.1. La collecte des OMR

3.1.1. Analyse globale à travers les données de la matrice

L'analyse des données des matrices des répondants nous permet de comparer les coûts entre la régie et la prestation.

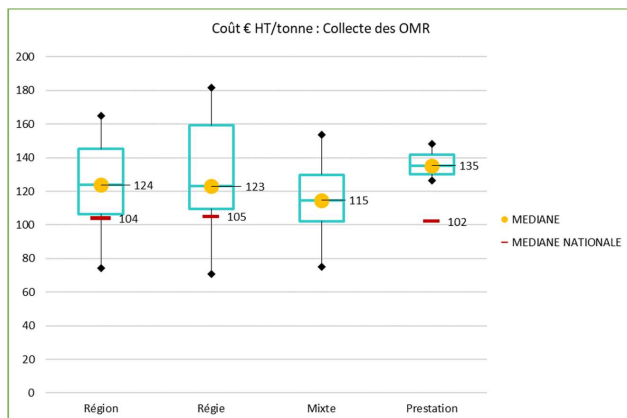


Graphique 11 : Coût en €/HT/hab. de collecte des OMR par mode de gestion (données matrices)

	Région	Régie	Mixte	Prestation
D9	57	52	52	65
Q3	48	47	47	54
MEDIANE	39	36	41	44
Q1	33	31	35	39
D1	25	17	29	38
Nombre valeurs	26	13	9	4

Tableau 2 : Coût aidé €/HT/hab. de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)

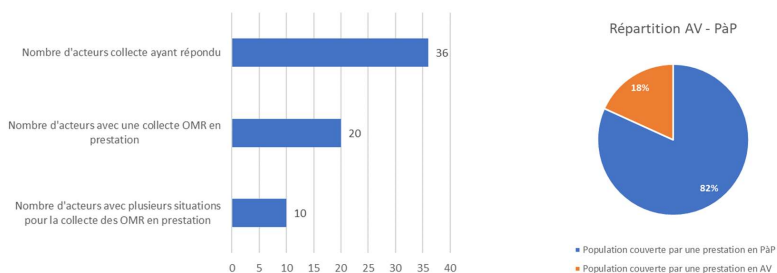
La collecte en prestation des OMR présente des coûts par habitant 20 % supérieurs à la collecte en régie.



Graphique 12 : Coût aidé €/tonne de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)

Il n'y a pas de différence significative entre les coûts de collecte des OMR en régie et en prestation, en €/tonne la différence de coût tombe à 10 %.

3.1.2. Couverture de l'enquête sur les prestations

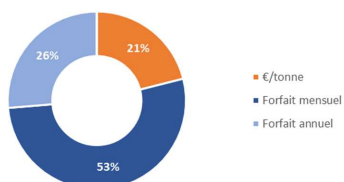


Graphique 13 : Répartition des collectes OMR par mode de gestion (régie-prestation) et par mode de collecte (PàP-AV)

Sur les quarante questionnaires remplis, 20 acteurs font appel à des prestataires pour la collecte de OMR. Parmi ces acteurs, 10 ont plusieurs marchés de collecte. Les prestations étudiées concernent 747 000 hab. et sont majoritairement (à 82 %) des prestations de collecte en porte à porte.

3.1.3. Formes des prix observés en prestation

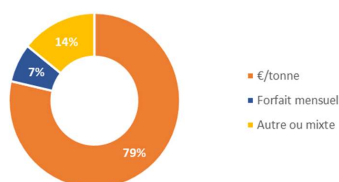
Pour la collecte en porte-à-porte



Graphique 14 : Forme de prix pour la collecte des OMR en PàP

Les marchés de collecte avec un prix forfaitaire (forfait mensuel ou forfait annuel) sont les plus courants (79 % des réponses). Il y a assez peu (21 %) de marché avec un prix entièrement variable (€/tonne).

Pour la collecte en apport volontaire



Graphique 15 : Forme de prix pour la collecte des OMR en AV

Dans 79% des cas, le prix est en €/tonne, soit un prix entièrement variable. Dans les autres cas, il s'agit d'un forfait (7 %) ou d'un autre type de marche : €/vidage, €/heure de collecte.

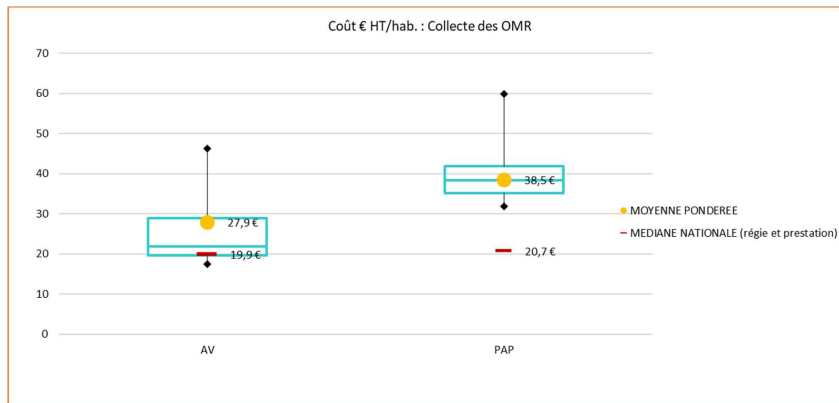
Les prix expliqués

Les prix de collecte des OMR en porte-à-porte sont majoritairement des prix fixes (€/habitant, forfaitaire mensuel ou annuel) car les dépenses associées sont globalement fixes. L'augmentation ou la réduction des tonnages n'impactera donc pas le coût pour le prestataire.

Pour la collecte en apport volontaire, on retrouve majoritairement des prix en €/tonne. Contrairement au porte-à-porte, une augmentation des tonnages entraîne une augmentation du nombre de vidage des PAV donc du temps et des charges pour le prestataire. Les prix peuvent ensuite varier en fonction des attentes du marché : fréquence de collecte imposée ou non, etc.

3.1.4. Dispersion des prix des prestations par mode de collecte

Pour les données ci-dessous, les prix forfaitaires (par mois ou pas an) ont été assimilés à des prix en €/habitant en divisant le montant par le nombre d'habitant desservi. Il n'y a pas de différence statistique entre les prix en €/hab. et les prix forfaitaires ramenés à l'habitant.

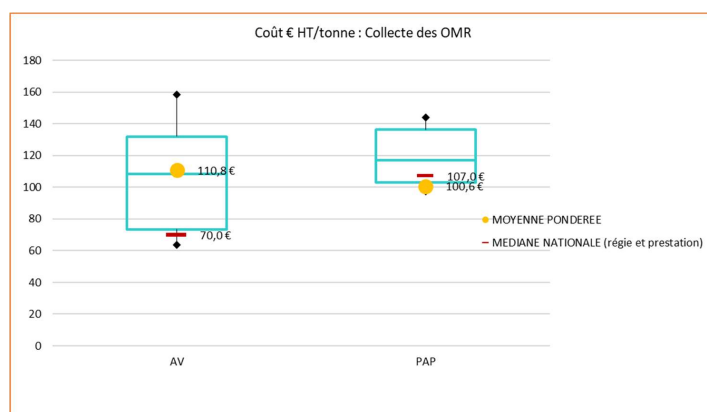


Graphique 16 : Coûts en €/HT/hab. des prestations de collecte OMR par mode de collecte

Les valeurs nationales ne présentent pas de différence entre la collecte en apport volontaire et celles en porte-à-porte. Il est toutefois important de noter la disproportion entre les échantillons : 276 collectivités pour le porte-à-porte et 11 en apport volontaire.

Collecte en € HT/hab.	AV	PAP
Q1	19,7	35,2
Q3	28,9	41,9
Mediane	21,9	38,4
Moyenne pondérée	27,9	38,5
Nombre de valeurs	10	10

Tableau 3 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR par mode de collecte



Graphique 17 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de collecte OMR par mode de collecte

Les prix expliqués

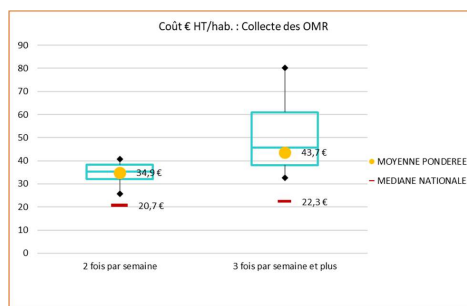
Les prix de collecte des OMR en **porte-à-porte** dépendent de plusieurs paramètres.

- Les exigences du marché : la fréquence de collecte, la densité de la population et donc la distance de haut-le-pied, la distance de l'exutoire de vidage, la collecte les jours fériés ou non, la conteneurisation ou non...
- Du contexte concurrentiel : combien de prestataires peuvent répondre ? Dans ce cadre-là, ne pas hésiter à rencontrer les différents prestataires avant la rédaction du cahier des charges pour échanger avec eux sur le futur projet (voir le document de recommandations à la passation de marchés).
- De la durée du marché : sur un marché court (moins de 3 ans), les prix ont tendance à être plus élevés (amortissement du matériel sur une durée plus courte).

Prix par fréquence

Pour les collectes en porte-à-porte, il a été possible de séparer les coûts selon la fréquence de collecte.

- C2 : Il s'agit de la fréquence de collecte majoritaire.
- C3 et plus (4 collectivités). Comme attendu, une fréquence de collecte plus importante représente un coût de prestation supérieur



Graphique 18 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR en fonction de la fréquence de collecte

Bilan des coûts des prestations par mode de collecte et par fréquence :

Pris des prestations en € HT/hab.	PàP			AV
	AV	C2	C3 et +	Ensemble
	€/hab.	€/hab.	€/hab.	€/hab.
Médiane	38,4	35,4	45,7	21,9
Moyenne pondérée	38,5	34,9	43,7	27,9
Q1 - Q3	35,2 - 41,9	32 - 38,3	38,1 - 61	19,7 - 28,9
D1 - D9	31,9 - 59,9	25,6 - 40,8	32,7 - 80,1	17,4 - 46,3
Min - Max	29,9 - 63,3	20 - 42,6	29,1 - 92,9	14,4 - 92,9
Nombre de valeurs	10	7	4	10

Tableau 4 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR en fonction du mode et de la fréquence de collecte

Le coût des prestations de collecte des OMR par habitant est plus élevé en porte-à-porte qu'en apport volontaire. En PAP, plus la fréquence est élevée, plus le prix de la prestation est important.

Pris des prestations en € HT/tonne	PàP			AV
	AV	C2	C3 et +	Ensemble
	€/tonne	€/tonne	€/tonne	€/tonne
Médiane	117	113,3	129,3	108,3
Moyenne pondérée	100,6	116,9	105,8	110,8
Q1 - Q3	103,2 - 136,3	97,9 - 126,6	91,1 - 196	73,6 - 132,1
D1 - D9	97,4 - 144	90,2 - 134,1	80,5 - 258,1	63,6 - 158,5
Min - Max	85,2 - 150	73,8 - 143,3	73,4 - 299,6	61 - 299,6
Nombre de valeurs	10	8	4	11

Tableau 5 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de collecte OMR en fonction du mode et de la fréquence de collecte

Les différences sur les coûts de prestations observées par habitant sont nettement moins marquées en €/tonne.

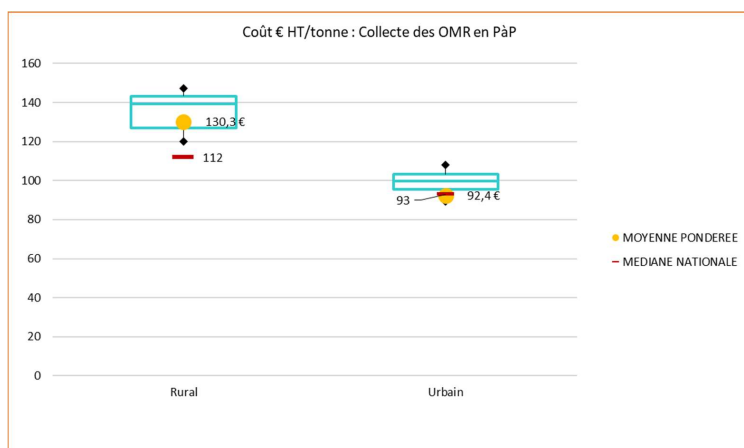
Prix des prestations en fonction de la typologie des collectivités

Pris des prestations en € HT/hab.	PàP			AV		
	Rural	Urbain	Touristique	Rural	Urbain	Touristique
	€/hab.	€/hab.	€/hab.	€/hab.	€/hab.	€/hab.
Médiane	39,7	36,4	59,5	28,1	22,7	19,4
Moyenne pondérée	37,8	35,6	59,5	34,1	27,2	20,3
Q1 - Q3	32,1 - 42,6	35,4 - 37,8	/	21,2 - 60,5	20 - 29,1	18,6 - 20,2
D1 - D9	30,8 - 55	35,2 - 38,9	/	17,1 - 79,9	19,7 - 36,3	18,1 - 20,7
Min - Max	29,9 - 55	35,1 - 38,9	/	14,4 - 92,9	19,6 - 41,1	17,8 - 21
Nombre de valeurs	5	4	1	3	5	2

Tableau 6 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR en fonction du mode de collecte et de la typologie d'habitat

Attention, ces données faisant l'objet de plusieurs critères (typologie, mode de collecte et prestation), peu de valeurs sont disponibles pour chaque catégorie et il existe donc une grande incertitude sur les médianes et moyennes affichées.

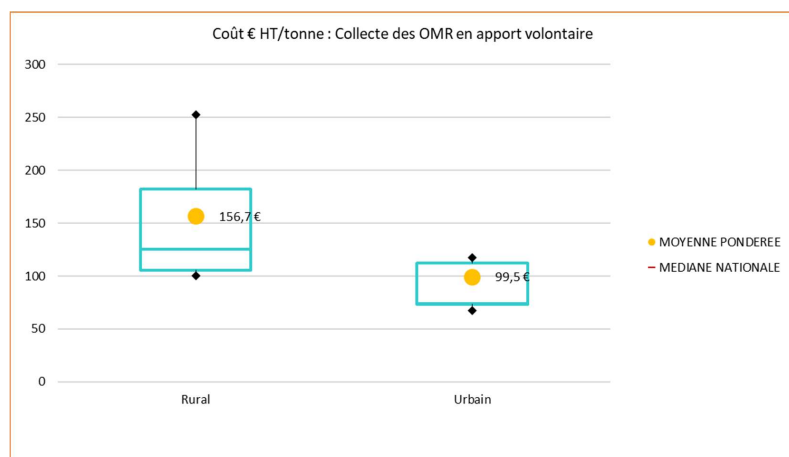
Il est également possible d'analyser les coûts en € HT par tonne :



Graphique 19 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de collecte OMR en PàP en fonction de la typologie d'habitat

Une différence nette est observée entre les coûts de collecte par tonne en porte-à-porte en milieu rural par rapport au milieu urbain. Cela peut s'expliquer par les optimisations de tournées et la nécessité de parcourir moins de km en milieu urbain pour collecter une même quantité de déchets.

La même analyse sur la collecte en apport volontaire montre :



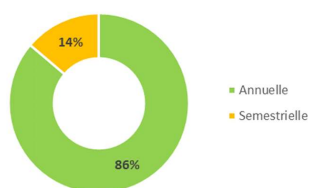
Graphique 20 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de collecte OMR en AV en fonction de la typologie d'habitat

Pour l'apport volontaire et le porte-à-porte, les coûts des collectivités de typologie rurale et mixte rurale sont plus élevés que pour les collectivités classées en urbain et mixte-urbain.

Les prix expliqués

Une nouvelle fois, cette différence de coût entre typologie peut s'expliquer par la densité de population des milieux ruraux qui se traduit par des distances plus longues à parcourir pour collecter un même tonnage.

3.1.5. Fréquence de révision des prix



La grande majorité des collectivités interrogées (86 %) révisent leur prix de collecte des OMR de façon annuelle.

Graphique 21 : Fréquence de révision des prix des prestations de collecte OMR

À retenir

Une fréquence mensuelle de révision des prix est souvent préconisée par les prestataires car elle permet de répercuter l'évolution des prix à la collectivité, mais cela nécessite pour celle-ci la vérification des indicateurs et des prix révisés. La révision est bien souvent réalisée annuellement (à la date anniversaire du contrat). Une révision semestrielle peut être un bon compromis.

Il est important de bien suivre les indices. Bien qu'ils soient souvent à la hausse, il arrive qu'ils soient à la baisse, ce qui devrait entraîner une diminution des factures pour la collectivité.

Plus la durée du marché est longue, plus les choix sur les indices peuvent avoir un impact significatif et méritent donc une attention particulière. Il suffit de voir l'évolution de certains indices comme le Gazole qui a une forte variabilité d'une année à l'autre.

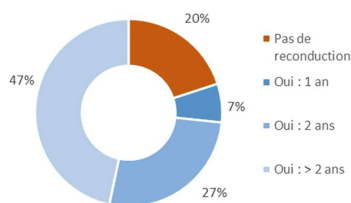
Pour plus d'informations sur le sujet, une « étude sur la révision du prix des prestations de collecte et traitement » a été publiée par l'ORDIF (Observatoire régional des déchets d'Île-de-France) : [Etude sur la revision du prix des prestations de collecte et traitement.pdf \(ordif.fr\)](#)

3.1.6. Durées des marchés et reconduction

Durée du marché	Durée ferme		Durée max	
	Nb EPCI	Répartition	Nb EPCI	Répartition
≤ 2 ans	9	31%	0	0%
3 ans	6	21%	0	0%
4 ans	1	3%	8	33%
5 ans	8	28%	5	21%
6 ans	3	10%	2	8%
7 ans	2	7%	9	38%
> 7 ans	0	0%	0	0%

Tableau 7 : durées des marchés de collecte OMR

La durée ferme d'un marché de collecte des OMR est généralement inférieure à **2 ans** (31 % des cas) ou de **5 ans** (28 % des cas).



Près de 20 % des collectivités ne prévoient pas de reconduction du contrat dans leur marché de collecte des OMR.

Lorsqu'il y a reconduction, la durée de 2 ans est la plus fréquemment adoptée (47 % des cas).

La durée maximale des marchés (reconduction comprise) est de 4 ans dans 33 % des cas et 7 ans dans 38 % des cas.

Graphique 22 : Possibilités de reconduction des marchés de collecte OMR

À retenir

Il n'y a pas de durée de marché « idéale ». Cependant, pour choisir sa durée de marché, il faut bien tenir compte des demandes faites au prestataire, en particulier en termes d'investissements.

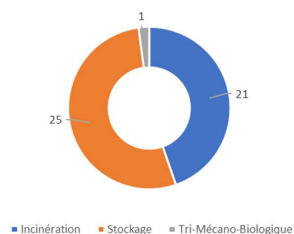
Il peut également être intéressant de prévoir une reconduction, permettant de stopper la prestation au bout de la durée ferme en cas d'évolution de l'organisation de collecte de la collectivité - mode de tarification, fréquence de collecte, fusion de collectivités...

Enfin, il est préconisé de viser à renouveler le traitement avant le marché de collecte/transport.

3.2. Le traitement des OMR

3.2.1. Types de traitement

Répartition des modes de traitement



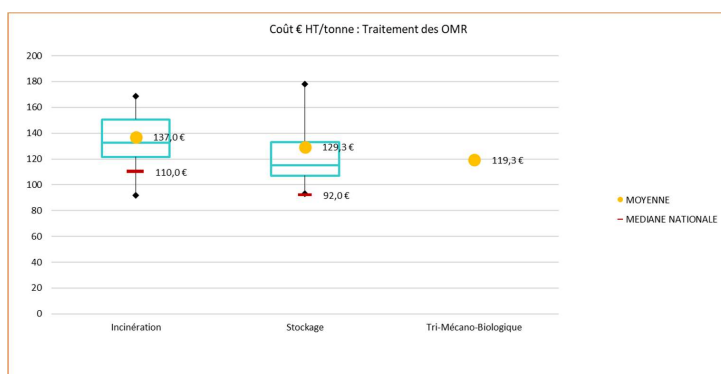
Sur l'ensemble des marchés de collecte étudiés, le stockage est le mode de traitement le plus souvent renseigné (25 sur 47 réponses).

A l'échelle de la région, c'est l'incinération qui est majoritaire (source [ORDEEC](#))

Graphique 23 : répartition des modes de traitement des marchés de collecte OMR étudiés

3.2.2. Dispersion des prix de traitement

Seules les valeurs en €/tonne sont rapportées ci-après, car l'ensemble des collectivités ayant répondu ont un marché de traitement des OMR construit avec cette forme de prix.



Graphique 24 : Coût en €/HT/tonne des prestations de traitement des OMR

	Incinération	Stockage	Tri-Mécano-Biologique
	€/tonne	€/tonne	€/tonne
Moyenne	137	129,3	119,3
Q1 - Q3	121,7 - 150,6	107,2 - 132,9	119,3 - 119,3
D1 - D9	91,6 - 168,7	93 - 177,9	119,3 - 119,3
Min - Max	77,6 - 245	83 - 256	119,3 - 119,3
Nb de valeurs	13	16	1

Tableau 8 : Coût en €/HT/tonne des prestations de traitement des OMR

Les tarifs sont supérieurs aux médianes nationales quel que soit le mode de traitement.

Les prix expliqués

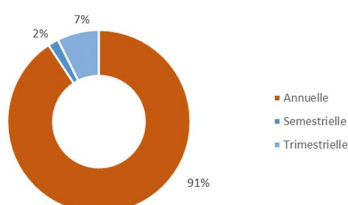
Le prix de traitement des OMR est directement dépendant du mode de traitement.

Sans compter la TGAP, l'incinération est plus chère que le stockage.

En accord avec la hiérarchie des modes de traitement instaurée par la directive européenne « déchets » de 2008, qui privilégie la valorisation énergétique par rapport au stockage, la TGAP est beaucoup moins élevée sur l'incinération que sur le stockage pour rééquilibrer l'écart de prix entre les deux modes de traitement.

Avec les évolutions prévues de la TGAP, tant en termes d'augmentations que d'effacement des réfections (TGAP de 65 €/tonne sur le stockage), l'équilibre penchera encore plus en faveur de l'incinération.

3.2.3. Fréquences de révision des prix

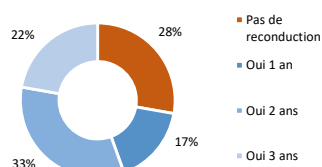


La grande majorité des collectivités interrogées révisent leur prix de traitement des OMR de façon annuelle (91 % des collectivités).

Graphique 25 : fréquences de révision des prix des marchés de traitement des OMR

3.2.4. Durées des marchés et reconduction

Durée du marché	Durée ferme		Durée max	
	Nb EPCI	Répartition	Nb EPCI	Répartition
≤ 2 ans	8	44%	1	6%
3 ans	3	17%	1	6%
4 ans	4	22%	9	56%
5 ans	2	11%	3	19%
6 ans	0	0%	1	6%
7 ans	1	6%	1	6%
> 7 ans	0	0%	0	0%



Graphique 26 : Durées des marchés de traitement des OMR

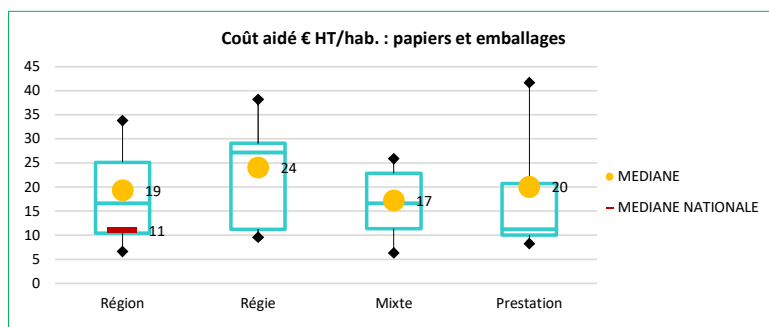
Les principales observations sont :

- 23 % des collectivités ne prévoient pas de reconduction du contrat dans leur marché de traitement des OMR.
- La durée ferme du marché est généralement courte : moins de 2 ans (44 % des cas).
- Lorsqu'il y a reconduction, la durée de 2 ans est la plus fréquemment adoptée.
- La durée maximale des marchés (reconduction comprise) est de 4 ans dans 56 % des cas.

En moyenne, les durées fermes de marché ne varient pas selon le mode de traitement. En revanche, les durées max sont plus importantes en incinération (5 ans en moyennes) que pour le stockage (4 ans en moyenne).

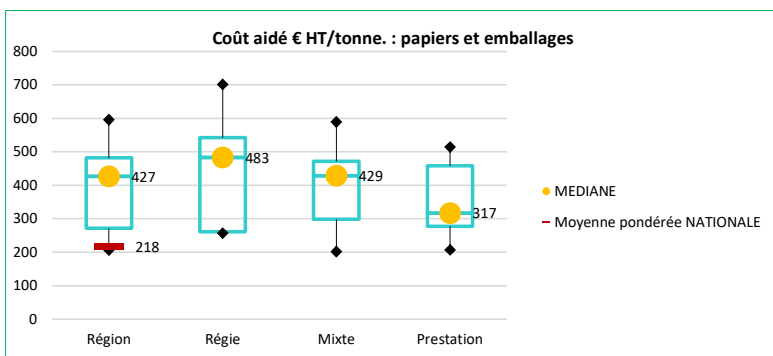
4. Les papiers et emballages hors verre

Les données des matrices nous permettent d'observer les différences de coûts de gestion des PEHV (papiers et emballages hors verre) en fonction du mode de gestion :



Graphique 27 : Coût aidé € HT/hab. de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)

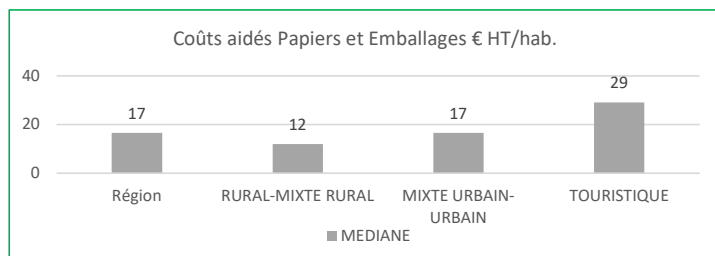
Les coûts par habitant de gestion des papiers et emballages hors verre sont plus élevés pour les collectivités en prestation.



Graphique 28 : Coût aidé € HT/tonne de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)

Le coût de gestion en €/tonne des PEHV est nettement plus élevé pour les collectivités en régie ou en mode de gestion mixte. Ces coûts sont dépendants des étapes techniques de collecte et de traitement, il est difficile d'expliquer de tels écarts à ce stade.

Cette comparaison peut également être réalisée en fonction de la typologie d'habitat :



Graphique 29 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des PEHV par typologie d'habitat (données matrices)

Papiers et emballages hors verre (coût aidé HT /tonne)	Région	RURAL-MIXTE RURAL	MIXTE URBAIN-URBAIN	TOURISTIQUE
D9	596	597	523	613
Q3	482	497	458	482
MEDIANE	427	312	430	476
Q1	272	248	382	436
D1	206	205	245	358
Nombre de valeurs	27	15	5	7

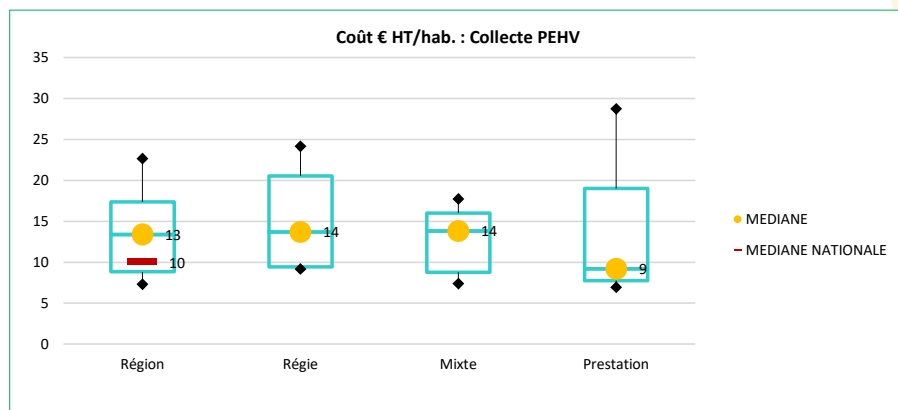
Tableau 9 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des PEHV par typologie d'habitat (données matrices)

Les coûts de gestion des PEHV par habitant et par tonne sont nettement moins élevés en milieu rural.

4.1. La collecte des papiers et emballages hors verre

4.1.1. Analyse globale à travers les données de la matrice

L'analyse des données des matrices des répondants nous permet de comparer les coûts entre la régie et la prestation.



Graphique 30 : Coût en €HT/hab. de collecte des PEHV par mode de gestion (données matrices)

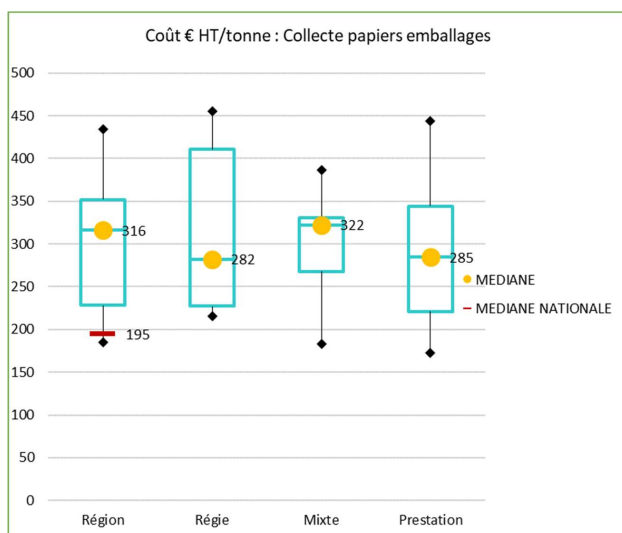
	Région	Régie	Mixte	Prestation
D9	23	24	18	29
Q3	17	21	16	19
MEDIANE	13	14	14	9
Q1	9	9	9	8
D1	7	9	7	7
Nombre valeurs	26	5	13	8

Tableau 10 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)

La médiane des coûts de collecte des PEHV par habitant est nettement inférieure pour les collectivités en prestation, mais ces valeurs prennent en compte des collectivités en porte-à-porte et en apport volontaire, un critère qui a une influence importante sur les coûts par habitant.

Commenté [AT3]: Reprendre ici

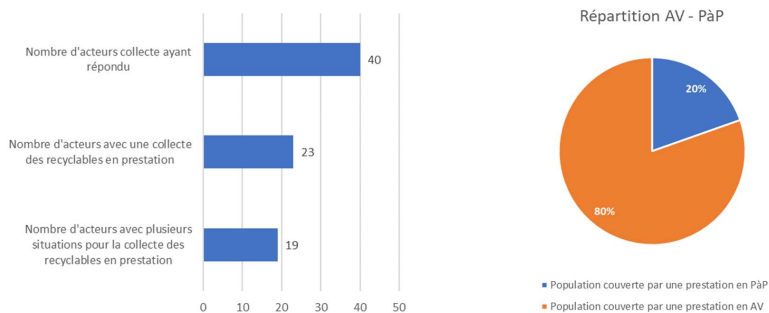
Commenté [AT4]: Veiller à respecter le même schéma de présentation des données que pour les oMR



Graphique 31 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)

Entre la régie et la prestation, les coûts de collecte par tonne des papiers et emballages ne sont pas significativement différents. On note cependant une plus grande hétérogénéité des coûts en régie.

4.1.2. Couverture de l'enquête sur les prestations

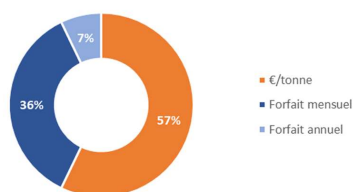


Graphique 32 : Répartition des collectes PEHV par mode de gestion (régie-prestation) et par mode de collecte (PàP-AV)

Sur les quarante questionnaires remplis, il y a 23 acteurs qui font appel à des prestataires pour la collecte des recyclables. Parmi ces acteurs, 19 ont plusieurs marchés de collecte. Les prestations sont majoritairement (à 80 %) des prestations de collecte en apport volontaire.

4.1.3. Formes de prix observées en prestation

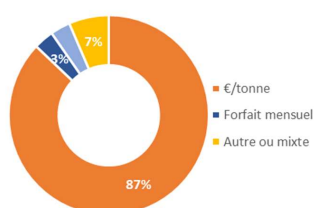
Pour la collecte en porte-à-porte



Graphique 33 : Forme de prix pour la collecte des PEHV en PàP

Les marchés de collecte avec un prix à la tonne (€/tonne) sont les plus courants (57 % des réponses), suivi par le marché avec un prix forfaitaire mensuel (36 %) ou annuel (7 %).

Pour la collecte en apport volontaire



Graphique 34 : Forme de prix pour la collecte des PEHV en AV

Pour les collectes en apport volontaire, les formes de prix sont très majoritairement des prix en €/tonne (87 % des cas).

Les prix expliqués

Les prix de collecte des papiers et emballages hors verre en porte-à-porte sont principalement des prix fixes (€/habitant, forfaitaire mensuel ou forfaitaire annuel), car les dépenses associées sont globalement fixes (moyens matériels, moyens humains...). L'augmentation de quelques tonnes n'impactera donc pas le coût pour le prestataire.

Pour la collecte en apport volontaire, on observe en quasi-totalité des prix en €/tonne. Contrairement au porte-à-porte, une augmentation des tonnages entraîne une augmentation du nombre de levée (donc du temps, et donc des charges pour le prestataire).

Les prix varient ensuite en fonction des attentes du marché : fréquence de collecte imposée ou non, etc.

Pour la suite, les prix forfaitaires (par mois ou par an) ont été assimilés à des prix en €/habitant en divisant le montant par le nombre d'habitant desservi. Il n'y a pas de différence statistique entre les prix en €/hab. et les prix forfaitaires ramenés à l'habitant.

4.1.4. Dispersion des prix (€HT) par flux collecté et par mode de collecte

	Multimatériaux			
	Porte-à-porte		Apport volontaire	
	€/hab.	€/tonne	€/hab.	€/tonne
Médiane	7,4	205,1	2,5	209,7
Q1 - Q3	7 - 8,7	179,1 - 244	2 - 10,4	193,3 - 272,6
D1 - D9	6,4 - 10,7	171,2 - 274,9	1,6 - 10,9	178 - 371
Min - max	6,1 - 12	166 - 295,5	1 - 11,4	151,9 - 374,3
Nb valeurs	4	4	8	9

Tableau 11 : Prix des collectes de multimatériaux en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte

Une dispersion importante est observée sur la collecte en AV des multimatériaux avec des prix allant de 1 €/HT/hab. à 11 €/hab. La médiane est tirée vers le bas par les grandes agglomérations qui bénéficient de coûts de collecte en AV très avantageux.

	Papiers			
	Porte-à-porte		Apport volontaire	
	€/hab.	€/tonne	€/hab.	€/tonne
Médiane	0,8	59,2	0,9	109,1
Q1 - Q3	0,8 - 0,8	54,5 - 64	0,6 - 1,4	69 - 143
D1 - D9	0,7 - 0,8	51,6 - 66,8	0,5 - 2,3	57,4 - 171,2
Min - max	0,7 - 0,8	49,7 - 68,7	0,3 - 2,6	49,3 - 200
Nb valeurs	2	2	8	8

Tableau 12 : Prix des collectes de papiers en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte

	Emballages			
	Porte-à-porte		Apport volontaire	
	€/hab.	€/tonne	€/hab.	€/tonne
Médiane	9,1	464,4	9,9	506,3
Q1 - Q3	7,8 - 12,9	427 - 493,6	5,6 - 12,6	467,8 - 515
D1 - D9	6 - 19,3	273,2 - 595,9	2,7 - 33,2	314 - 710,9
Min - max	4,8 - 23,6	170,7 - 664,1	1 - 53,2	172 - 904,9
Nb valeurs	4	5	6	6

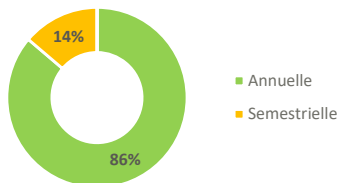
Tableau 13 : Prix des collectes de emballages en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte

La collecte des emballages présente des variations de coûts très importantes, que ce soit en porte-à-porte ou en apport volontaire. A noter, une seule collectivité présente un coût de collecte en AV supérieur à 520 €/t (905 €/t). En apport volontaire et en porte-à-porte, la majorité des valeurs se situent entre 450 € et 550 € HT/tonne.

Les prix expliqués

Comme pour les OMR, les prix de collecte des papiers et emballages hors verre dépendent des exigences du cahier des charges, de la durée du marché, etc.

4.1.5. Fréquence de révision des prix



La grande majorité des collectivités interrogées (86 %) révisent leur prix de collecte des papiers et emballages hors verre de façon annuelle.

Graphique 35 : Fréquence de révision des prix des prestations de collecte PEHV

4.1.6. Durée des marchés et reconduction

Durée du marché	Durée ferme		Durée max	
	Nb EPCI	Répartition	Nb EPCI	Répartition
≤ 2 ans	8	22%	0	0%
3 ans	9	24%	0	0%
4 ans	4	11%	13	39%
5 ans	13	35%	5	15%
6 ans	1	3%	4	12%
7 ans	2	5%	11	33%
> 7 ans	0	0%	0	0%

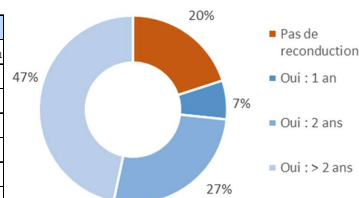


Tableau 14 : Durées des marchés de collecte PEHV

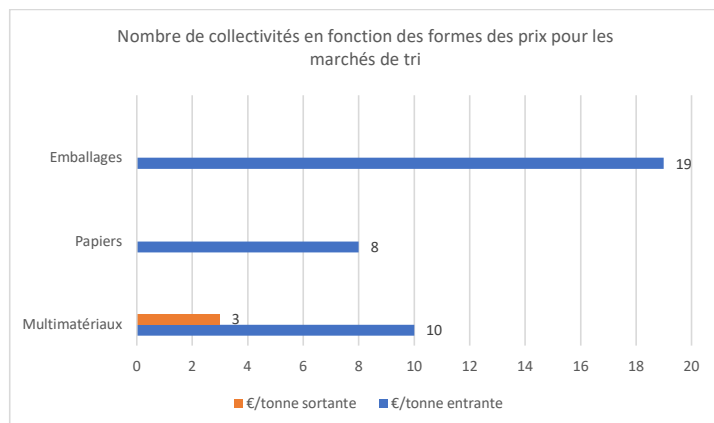
On peut relever :

- 20 % des collectivités ne prévoient pas de reconduction du contrat dans leur marché de traitement des recyclables.
- La durée ferme du marché est généralement de 5 ans (35 % des cas). On note toutefois que 46 % des collectivités adoptent des marchés courts (marché de 3 ans fermes ou moins).
- Lorsqu'il y a reconduction, la durée de reconduction est supérieure à 2 pour 45 % des cas.
- La durée maximale des marchés (reconduction comprise) est de 4 ans dans 39 % des cas et 7 ans dans 23 % des cas.

4.2. Le tri des papiers et emballages hors verre

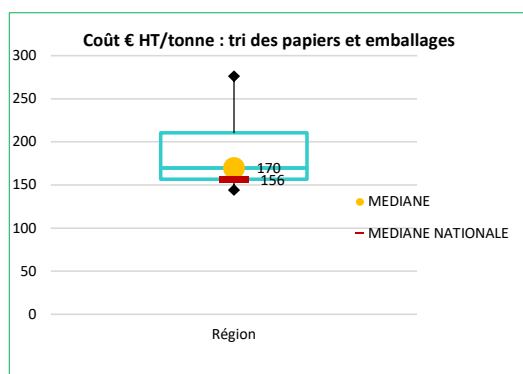
4.2.1. Formes des prix des marchés de tri

Pour les emballages et les papiers, les formes de prix dans l'échantillon sont toutes en €/tonne entrante. Pour les multimatériaux, 3 collectivités ont un prix en €/tonne sortante et 10 en €/tonne entrante.



Graphique 36 : forme des prix des marchés de tri par type de matériau

4.2.2. Dispersion des prix par flux trié



Les données des matrices des répondants affichent un coût médian de tri des papiers et emballages de 170 €/tonne, il est proche de la médiane nationale 2018 (156 €/tonne)

Graphique 37 : Coût en € HT/tonne du tri des papiers et emballages (données matrices)

	Multimatériaux	Papiers	Emballages
	€/tonne	€/tonne	€/tonne
Moyenne	200,9	47,3	273,7
Q1 - Q3	164,2 - 233,2	26,1 - 35	220,3 - 276,9
D1 - D9	126,1 - 256,8	23,5 - 90,2	177,6 - 410,7
Min - Max	103,3 - 370,2	23,4 - 152,8	0 - 664
Nb de valeurs	12	9	18

Tableau 15 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de tri des papiers et emballages par type de flux

À noter que certaines collectivités n'ont pas de charge de tri sur les papiers car ils sont repris directement par le repreneur – elles n'ont pas été comptabilisées dans la médiane ci-dessus.

Les prix expliqués

Le prix de tri en €/tonne dépend principalement de la complexité du flux à trier (emballages, papiers, multimatériaux...) et de la densité du déchet, ainsi que de l'intégration ou non du traitement des refus.

Un flux d'emballages seuls est peu dense comparé à un flux intégrant papiers et emballages en mélange. Pour un même volume de déchets à trier, le tonnage entrant sera donc plus faible pour le flux emballages que le flux multimatériaux. Les installations de tri acceptant uniquement les emballages sont donc amorties sur des tonnages moins importants que ceux des centres de tri multimatériaux, d'où un prix en €/tonne globalement plus élevé pour les emballages.

4.2.3. Inclusion ou non des caractérisations dans le prix de tri

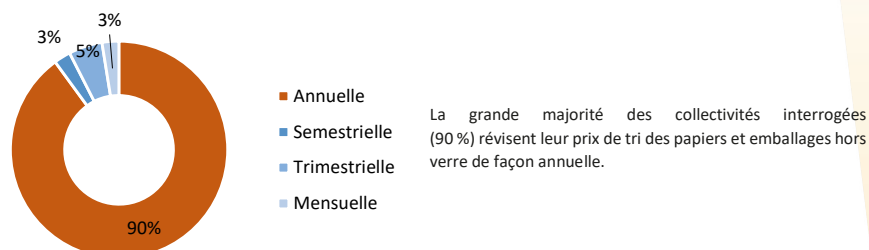
Dans 83 % des cas, les caractérisations sont incluses dans le prix de tri des recyclables.

Il n'y a pas de différences statistiques sur le prix du tri selon que l'on inclut ou non les caractérisations.

À retenir

Au regard des données, il ne semble pas intéressant de prévoir un prix spécifique pour les caractérisations. Il est conseillé d'intégrer le nombre de caractérisations à réaliser obligatoirement (cf. contrat CITEO) dans le prix de traitement et de prévoir uniquement un prix de caractérisation en cas de besoins de caractérisations supplémentaires.

4.2.4. Fréquences de révision des prix



Graphique 38 : fréquence de révision des prix des marchés de tri des PEHV

4.2.5. Durées des marchés et reconduction

Durée du marché	Durée ferme		Durée max	
	Nb EPCI	Répartition	Nb EPCI	Répartition
≤ 2 ans	8	33%	0	0%
3 ans	7	29%	0	0%
4 ans	3	13%	13	57%
5 ans	4	17%	4	17%
6 ans	1	4%	4	17%
7 ans	1	4%	1	4%
> 7 ans	0	0%	1	4%

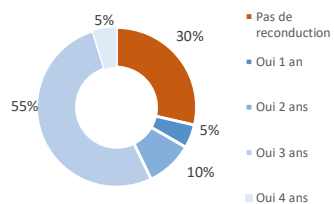


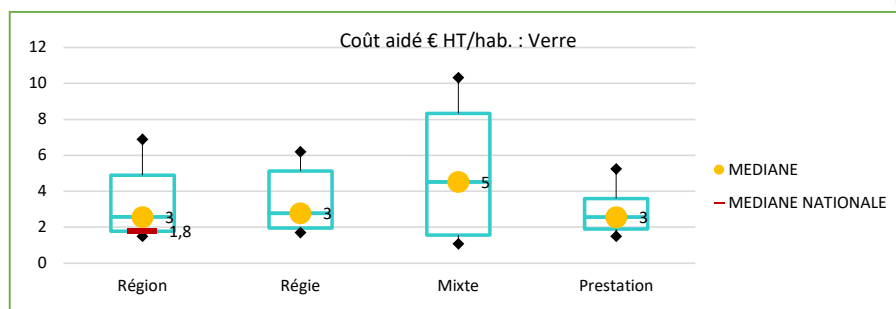
Tableau 16 : Durées des marchés de tri des PEHV

On peut noter sur la durée des marchés et les modalités de reconduction les informations suivantes :

- 30 % des collectivités ne prévoient pas de reconduction du contrat dans leur marché de tri.
- La durée ferme du marché est généralement inférieure à 2 ans (33 % des cas).
- Lorsqu'il y a reconduction, la durée de 3 ans est la plus fréquemment adoptée (55 % des cas)
- La durée maximale des marchés (reconduction comprise) est de 4 ans dans 57 % des cas.

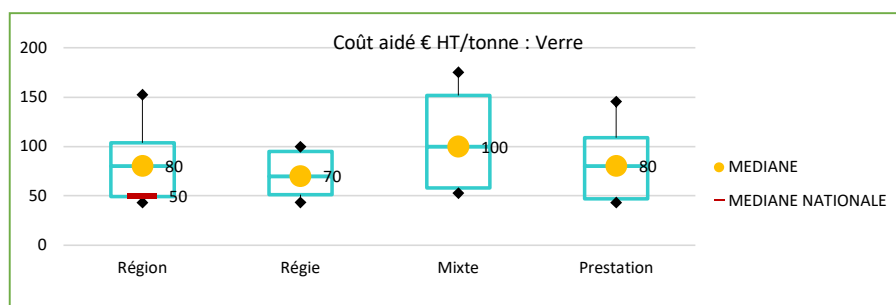
5. Le verre

5.1. Analyse globale à travers les données de la matrice



Graphique 39 : Coût aidé € HT/hab. de gestion du verre par mode de gestion (données matrices)

Les coûts aidés de gestion du verre sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale en €/hab.



Graphique 40 : Coût aidé € HT/tonne de gestion du verre par mode de gestion (données matrices)

Les variations en €/tonne sont importantes sur les coûts de gestion du verre, allant de 33 € HT à 180 € HT par tonne. Ces coûts sont en lien avec les performances de collecte qui varient elles aussi de 15 kg/hab/an à 107 kg/hab/an.

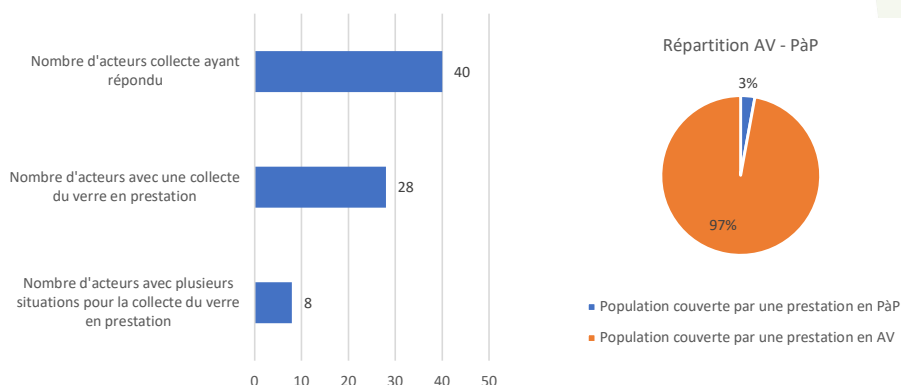
Les matrices permettent également d'analyser les coûts de gestion du verre en fonction de la typologie d'habitat :

Emballages verre (coût aidé € HT/tonne)	Région	RURAL-MIXTE RURAL	MIXTE URBAIN- URBAIN	TOURISTIQUE
D9	153	111	142	181
Q3	104	82	105	157
MEDIANE	80	63	82	101
Q1	49	46	48	90
D1	43	43	39	71
Nombre de valeurs	26	14	5	7

Tableau 17 : Coût aidé € HT/tonne de gestion du verre par typologie d'habitat (données matrices)

Les coûts de gestion du verre sont nettement inférieurs à la médiane pour les collectivités de typologies rurales et mixtes rurales.

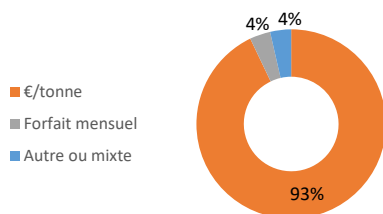
5.2. Couverture de l'enquête sur les prestations



Graphique 41 : Répartition des collectes du verre par mode de gestion (régie-prestation) et par mode de collecte (PàP-AV)

Sur les quarante questionnaires remplis, il y a 28 acteurs qui font appel à des prestataires pour la collecte du verre. Parmi ces acteurs, 8 ont plusieurs marchés de collecte. Les prestations sont majoritairement (à 97 %) des prestations de collecte en apport volontaire.

5.3. Forme de prix observés



Graphique 42 : Forme de prix pour la collecte du verre

Dans 93 % des cas, le prix de la collecte est un prix en €/tonne. À noter quelques prix « mixtes » qui correspondent à un prix en €/heure.

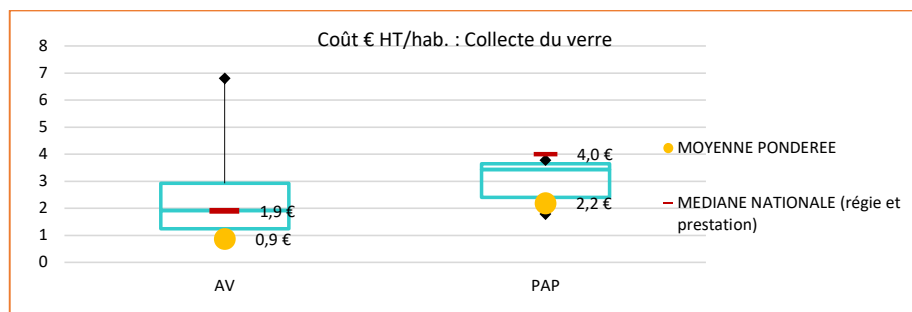
Les prix expliqués

La prestation de « collecte du verre » comprend en réalité l'éventuelle étape de transfert si le verre est déchargé sur une plateforme pour optimiser le transport, ainsi que la récupération par le repreneur.

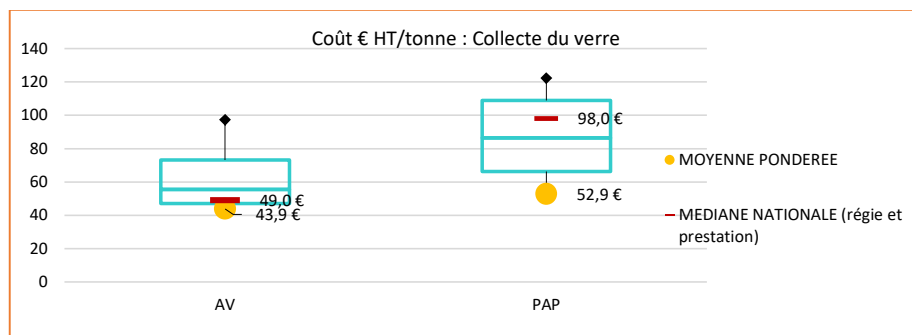
5.4. Dispersion des prix par flux collecté et par mode de collecte

	Verre			
	Porte-à-porte		Apport volontaire	
	€/hab.	€/tonne	€/hab.	€/tonne
Médiane	3,4	86,4	1,9	55,5
Q1 - Q3	2,4 - 3,6	66,2 - 108,9	1,2 - 2,9	47,1 - 73,1
D1 - D9	1,8 - 3,8	54,1 - 122,3	0,9 - 6,8	44,4 - 97,3
Min - max	1,4 - 3,9	46,1 - 131,3	0,5 - 54718	30,1 - 168,1
Nb valeurs	3	3	23	24

Tableau 18 : Prix des collectes du verre en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte



Graphique 43 : Coût en € HT/hab. des prestations de collecte du verre par mode de collecte



Graphique 44 : Coût en € HT/tonne des prestations de collecte du verre par mode de collecte

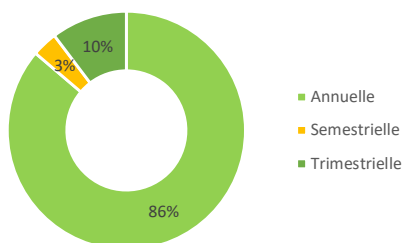
Il y a une forte dispersion des coûts pour la collecte du verre en apport volontaire : un écart du simple au double entre le minimum et le maximum.

Les prix expliqués

Les prix de la collecte du verre vont dépendre de différents paramètres, et notamment de l'accessibilité des bornes (passage avec un ampliroll ou un semi), des règles de vidage imposées par le cahier de charges (fréquence imposée ou libre mais de manière à éviter les débordements), la distance de l'exutoire de vidage...

Les prix vont dépendre également du niveau de concurrence locale et du montage du cahier des charges (prestation faisant l'objet d'un lot séparé ou inclus avec la collecte au porte-à-porte).

5.5. Fréquences de révision des prix



La grande majorité des collectivités interrogées révisent leur prix de collecte du verre de **façon annuelle (86 % des cas)**.

Graphique 45 : Fréquence de révision des prix des marchés de collecte du verre

5.6. Durée des marchés et reconduction

Durée du marché	Durée ferme		Durée max	
	Nb EPCI	Répartition	Nb EPCI	Répartition
≤ 2 ans	7	28%	0	0%
3 ans	6	24%	2	10%
4 ans	3	12%	8	38%
5 ans	5	20%	4	19%
6 ans	0	0%	2	10%
7 ans	4	16%	5	24%
> 7 ans	0	0%	0	0%

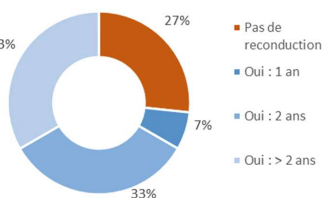


Tableau 19 : Durées des marchés de collecte du verre

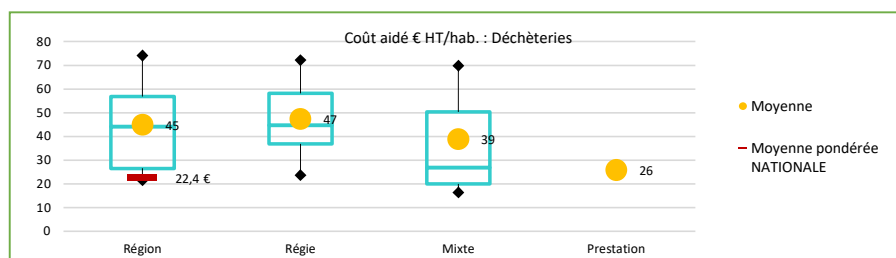
Concernant les durées des marchés et les modalités de reconduction, on peut retenir :

- 27 % des collectivités ne prévoient pas de reconduction du contrat pour leur marché de collecte du verre.
- La durée ferme d'un marché de collecte du verre est généralement de moins de 2 ans (28 % des collectivités).
- Lorsqu'il y a reconduction, cette dernière s'échelonne de 1 à 6 ans supplémentaires, avec une prédominance pour les délais de 2 ans (près de 33 % des cas).
- La durée maximale des marchés (reconduction comprise) est de 4 ans dans 38 % des cas, et 7 ans dans 24 % des cas.

6. La gestion des déchèteries

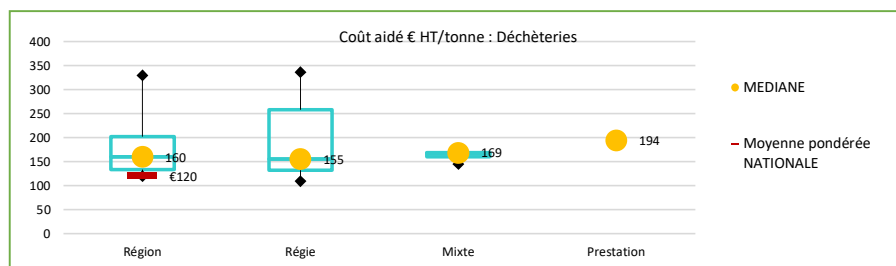


6.1. Analyse globale à travers les données de la matrice



Graphique 46 : Coût aidé € HT/hab. de gestion des déchèteries par mode de gestion du haut de quai (données matrices)

Le nombre de répondant ayant une gestion mixte ou en prestation est assez faible : 1 collectivité gère l'ensemble de son service en prestation et 6 collectivités possèdent un mode de gestion mixte. Le mode de gestion en régie est lui majoritaire : 21 collectivités sont concernées. Il ressort des coûts de gestion une grande hétérogénéité.



Graphique 47 : Coût aidé € HT/tonne de gestion des déchèteries par mode de gestion du haut de quai (données matrices)

Les coûts par tonne collectée sont relativement homogènes, la médiane régionale est 30% supérieure à la valeur de référence nationale.

Déchets en déchèterie (Coût aidé € HT/hab.)	Région	RURAL-MIXTE RURAL	MIXTE URBAIN-URBAIN	TOURISTIQUE
D9	74	67	26	82
Q3	57	54	26	74
MEDIANE	44	43	20	58
Q1	27	34	18	52
D1	22	25	16	47
Nombre de valeurs	27	15	5	7

Tableau 20 : Coût aidé € HT/hab. de gestion des OMR par typologie d'habitat (données matrices)

Les coûts de gestion en €/hab. des déchèteries en milieu urbain sont nettement inférieures à la médiane régionale, ce qui est une conséquence directe des plus faibles tonnages collectés en déchèterie sur les territoires de cette typologie.

6.2. Coût de gestion du haut de quai

La gestion du haut de quai, que l'on retrouve dans la case « déchèteries – collecte » de la matrice des coûts, regroupe les coûts des agents en déchèteries, mais aussi l'amortissement des installations et des travaux associés, ainsi que les frais de fonctionnement des sites.

L'analyse des prix d'accueil/gardiennage des déchèteries ne permet pas de sortir de valeurs de références, car il existe trop de facteurs de variabilité.

Il ressort de l'enquête un nombre de gardien par déchèterie médian de 1,5.

En effet, d'une collectivité à l'autre les prix sont fortement dépendants des éléments suivants :

- nombre de déchèteries,
- nombre d'agents présents,
- durée d'ouverture des déchèteries,
- prise en compte ou non des frais de fonctionnement courant des déchèteries (eau, électricité, téléphonie, entretien des sites, réparation suite à vandalisme, vidéosurveillance, etc.), qui peuvent être dans certains cas assumés directement par la collectivité (notamment si cette dernière est maître d'ouvrage des déchèteries).

À retenir

Lors du montage du cahier des charges, il est important de bien définir l'ensemble des éléments qui sont à la charge du prestataire et ceux à la charge de la collectivité (eau, téléphone, électricité, entretien, petite réparation...).

6.3. Structuration générale des marchés pour le bas de quai

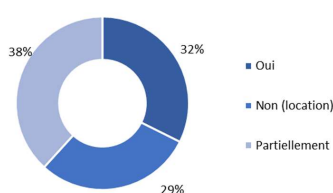
Pour analyser les prix des marchés liés au bas de quai des déchèteries, il est d'abord nécessaire de bien cerner leur construction, afin de pouvoir identifier des prix indépendants pour chaque étape composant le bas de quai, à savoir :

- les bennes (investissement ou location),
- le transport des bennes (rotations),
- le traitement des déchets.

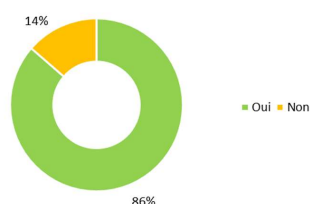
En effet, il est courant que plusieurs de ces étapes (voire toutes) soient globalisées par flux dans les marchés de déchèteries (forfait pour l'enlèvement et traitement du bois, l'enlèvement et traitement du carton, etc.).

Location des bennes

Les bennes appartiennent-elles à la collectivité ?



Les prix de location des bennes sont-ils bien identifiés ?



Graphique 48 : Propriété des bennes en déchèteries et identification des prix de location

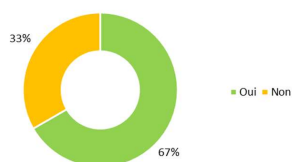
29 % des collectivités ayant répondu à l'enquête ne possèdent pas leurs bennes et les louent auprès d'un prestataire.

Ces collectivités ayant recours à la location ont prévu dans leur marché une ligne de facturation spécifique dans 86 % des cas.

À noter que ces deux analyses portent uniquement sur des collectivités dont le bas de quai est géré totalement ou partiellement en prestation. En effet, lorsque le bas de quai est géré en régie, les bennes appartiennent à la collectivité dans la grande majorité des cas.

Rotation des bennes

Les prix des rotations des bennes sont-ils bien identifiés ?

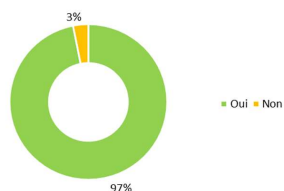


Graphique 49 : Identification des coûts de rotation des bennes

Les rotations de bennes font l'objet d'une ligne de facturation spécifique dans 67 % des marchés.

Traitement des bennes

Les prix de traitement sont-ils bien identifiés ?



Graphique 50 : Identification des coûts de traitement des bennes

Le traitement des déchets est facturé de manière distincte des autres postes de gestion du bas de quai dans 97 % des cas.

À retenir

Dans la mesure du possible, il est important de séparer les différentes étapes (location de bennes, transport, traitement) dans le détail des prix demandés. Cela permet d'une part de s'assurer que les prix remis par le prestataire sont cohérents, et d'autre part de mieux compléter sa matrice des coûts (sans ligne de regroupement).

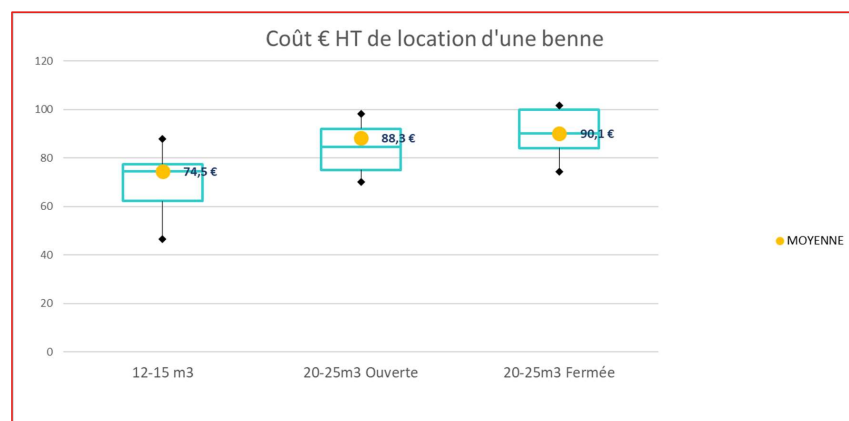
Concernant l'allotissement (1 lot unique, 1 lot par flux, 1 lot par étape...), il importe de bien peser les avantages et inconvénients de chaque solution avant le montage de son cahier des charges. Voir le cahier de recommandations à la passation de marchés à ce sujet.

6.4. Dispersion des prix de location des bennes par type de bennes

	Location de bennes de déchèteries			
	7-10 m ³	12-15 m ³	20-25 m ³ ouverte	20-25 m ³ fermée
	€HT/mois	€HT/mois	€HT/mois	€HT/mois
Médiane	70	75	85	90
Q1 - Q3	60 - 71	62 - 77	75 - 92	84 - 100
Min - Max	30 - 100	37 - 148	53 - 188	60 - 180
Nombre de valeurs	4	12	14	8

Tableau 21 : Prix de location des bennes par type de bennes

Une illustration graphique permet de mieux visualiser la dispersion des prix de location des bennes :



Graphique 51 : Coût de location des bennes par type de benne

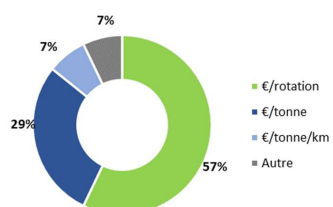
Les prix expliqués

Outre la taille de la benne, le prix de location pour un même type de benne varie suivant le flux à évacuer (exemple : les bennes à ferrailles se détériorent souvent plus vite que les autres bennes, en raison de la rigidité des déchets qu'elles contiennent). Le prix de location varie aussi suivant le type de prestataire retenu (exemple : toujours pour les ferrailles, les tarifs sont souvent très différents entre un ferrailleur local et une entreprise plus importante).

6.5. Dispersion des prix de rotations des bennes

Forme des prix

La plupart des collectivités ayant des marchés avec des lignes de prix séparés facturent l'enlèvement des bennes en €/rotation (57 % des cas). D'autres formes de prix sont cependant bien représentées, notamment les prix en €/tonne (29 % des cas). À noter que 7 % des collectivités intègrent à la fois le tonnage et la distance à l'exutoire comme prix de rotation des bennes.



Graphique 52 : Forme des prix de rotations des bennes

Les formes de prix expliquées

Le montage des marchés de déchèteries peut prendre différentes formes :

- Cas 1 : 1 lot unique (gardiennage / transport / traitement)
- Cas 2 : 1 lot gardiennage / transport + 1 ou plusieurs lots traitement
- Cas 3 : 1 lot gardiennage + 1 lot transport + 1 ou plusieurs lots traitement
- Cas 4 : 1 lot gardiennage + 1 ou plusieurs lots transport / traitement

Chaque organisation a ses avantages et ses inconvénients.

Si vous optez pour les cas 1 ou 2, il peut y avoir un intérêt à demander des prix en €/tonne pour la rotation des bennes : c'est le prestataire qui va demander et réaliser l'enlèvement des bennes. Cette forme de prix l'incitera à maximiser le taux de remplissage des bennes avant leur enlèvement (attention cependant, ces prix sont plus compliqués à calculer pour le prestataire).

Dans les autres cas, les prix en €/rotation sont généralement plus pertinents.

Dans les cas 2 ou 3, si vous ne connaissez pas l'exutoire de traitement au moment de la passation du marché, il est possible de demander un prix en €/rotation selon des tranches kilométrique (prix pour une rotation pour un exutoire à moins de 10 km, de 10 à 20 km, 20 à 30 km...), indépendamment du type de déchet. Le fait de passer les marchés traitement avant les marchés de collecte/transport permet d'éviter cette incertitude et un meilleur ajustement des tarifs.

Prix de rotation des bennes en €/rotation

L'analyse ci-après porte uniquement sur les prix en €/rotation.

En effet, les autres formes de prix (notamment celles en €/tonne) dépendent directement du tonnage dans la benne (et de la densité du déchet), ce qui ne permet pas de les comparer de manière fiable entre des collectivités différentes.

	Rotation d'une benne
	€/rotation
Médiane	133
Q1 - Q3	105 - 157
Min - Max	90 - 200
Nb de valeurs	6

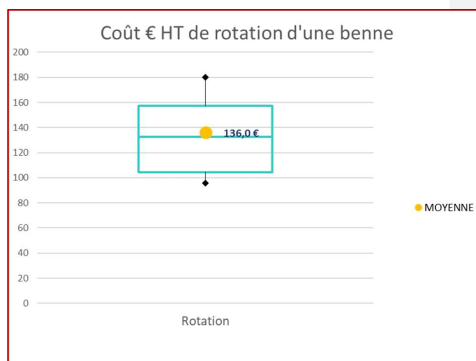


Tableau 22 : Coût de rotation d'une benne

Les prix expliqués

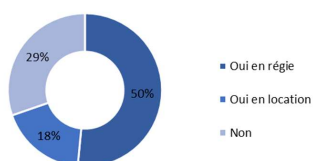
Les prix de rotation des bennes dépendent bien entendu de la concurrence, mais surtout de la distance de la déchèterie à l'exutoire.

À noter toutefois que passer d'un exutoire situé à 10 km à un exutoire situé à 20 km ne multipliera pas le temps par 2, car le temps de chargement de la benne (en remplacement par une benne vide) est important et peut être considéré comme une charge fixe pour la rotation d'une benne.

Compactage en déchèterie

68 % des collectivités ont mis en place un système de compactage des bennes. Les compacteurs ont en moyenne 8,6 ans.

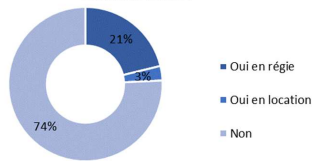
Avez-vous un système de compactage ?



Broyage des déchets verts

24 % des collectivités sont équipées d'un système de broyage des déchets verts. Les broyeurs ont en moyenne 6 ans.

Avez-vous un système de broyage des déchets verts ?



Graphique 53 : Présences de systèmes de compactage et de broyage en déchèterie

6.6. Dispersion des prix de traitement et de reprise par flux collecté

Les prix de traitement rapportés ci-après correspondent uniquement à des prix en €/tonne, car toutes les collectivités ont un marché construit avec cette forme de prix. Il peut cependant y avoir quelques variations dans la forme des prix pour certains flux particuliers comme le polystyrène ou les films plastiques qui ont un prix en €/m³ ou en €/rotation.

Traitement du tout-venant

	Traitement du tout-venant			
	Ensemble	Stockage	Incinération	Centre de tri
	€HT/tonne avec TGAP	€HT/tonne avec TGAP	€HT/tonne avec TGAP	€HT/tonne avec TGAP
Médiane	145	123	145	194
Q1 - Q3	108 - 162	107 - 160	145 - 159	150 - 231
Min - max	74 - 264	74 - 241	145 - 173	94 - 264
Nb valeurs	25	12	3	4

Tableau 23 : Coût de traitement du tout-venant par mode de traitement

Les prix expliqués

En 2021, il n'y a pas de différence entre le prix moyen d'un traitement du tout-venant en stockage ou en incinération.

Les prix peuvent varier selon le contexte local (ils sont plus élevés en Alsace par exemple, en raison du manque d'exutoire de stockage) ; ils sont en hausse ces dernières années.

À noter que plusieurs projets de CSR sont en cours sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, qui devraient proposer prochainement de nouveaux exutoires pour le traitement du tout-venant.

Traitement des déchets verts

	Traitement des déchets verts	
	Ensemble	Compostage
	€HT/tonne	€HT/tonne
Médiane	35	35
Q1 - Q3	18 - 54	19 - 52
Min - max	-10 - 104	0 - 104
Nb valeurs	23	20

Tableau 24 : Coût de traitement des déchets verts

Les prix expliqués

Parmi les collectivités ayant répondu à l'enquête, seule 1 déclare traiter ses déchets verts via un moyen autre que du compostage. La majorité traitent leurs déchets verts via du compostage, avec un coût de traitement assez variable.

À noter une collectivité avec un coût négatif car les déchets verts sont vendus.

Traitement/valorisation du bois

	Traitement des déchets bois			
	Ensemble	Recyclage	Chaudière bois	Autre
	€HT/tonne	€HT/tonne	€HT/tonne	€HT/tonne
Médiane	74	74	55	100
Q1 - Q3	60 - 91	63 - 85	54 - 61	/
Min - max	40 - 119	50 - 119	52 - 67	/
Nb valeurs	28	19	3	1

Tableau 25 : Coût de traitement du bois

Les prix expliqués

Il existe une différence entre un coût de traitement de type valorisation matière (recyclage) et un traitement en valorisation énergétique (chaufferie bois). Aucune des collectivités ayant répondu à l'enquête n'arrive à revendre son bois.

À noter que ces dernières années il y a eu une tension sur l'élimination du bois, avec une saturation des exutoires. Certaines collectivités ont rencontré des difficultés à évacuer leur bois, avec des prix qui ont fortement augmenté.

Traitement/reprise des cartons

	Traitement/reprise des cartons	
	Tri	Vente (reprise)
	€HT/tonne	€/tonne
Médiane	30	90
Q1 - Q3	22 - 53	68 - 125
Min - max	21 - 96	43 - 157
Nb valeurs	18	15

Tableau 26 : Coût de traitement des cartons

Les prix expliqués

Sur le flux carton, il y a plusieurs cas :

- Présence de charges de tri-conditionnement sans recette (30 % des cas)
- Présence de recettes sans charges de tri-conditionnement (28 % des cas)
- Présence de charges de tri avec des recettes (41 % des cas, dont 7 % des cas où les charges sont supérieures aux recettes)

Reprise de la ferraille

	Reprise de la ferraille
	€/tonne
Médiane	104
Q1 - Q3	70 - 137
Min - max	42 - 193
Nb valeurs	21

Tableau 27 : Prix de reprise de la ferraille

Les prix expliqués

Les tarifs de reprise sont très variables d'une collectivité à l'autre et sont très fluctuants d'une année à l'autre. Le montage du cahier des charges (et notamment la formule de révision des prix de reprise) peut influencer l'évolution du prix de reprise sur la durée de vie du marché.

Traitement des gravats

	Traitement des gravats			
	Ensemble	Remblais	Stockage (ISDI)	Valorisation matière
	€HT/tonne	€HT/tonne	€HT/tonne	€HT/tonne
Médiane	8	7	15	7
Q1 - Q3	6 - 15	7 - 7	0 - 37	5 - 10
Min - max	0 - 72	6 - 7	0 - 62	0 - 72
Nb valeurs	21	2	3	12

Tableau 28 : Coût de traitement des gravats

Les prix expliqués

Les tarifs sont très variables d'une collectivité à l'autre. Le stockage est le mode de traitement le plus onéreux.

Traitements des autres flux (huisseries / plâtre / polystyrène / plastiques)

	Traitement			
	Huisserie	Plâtre	Polystyrène	Films plastiques
	€HT/tonne	€HT/tonne	€HT/tonne	€HT/tonne
Médiane	/	49	36	89
Q1 - Q3	/	31 - 79	11 - 83	58 - 119
Min - max	/	26 - 130	10 - 150	27 - 150
Nb valeurs	/	10	4	2

Tableau 29 : Coût de traitement des autres flux en déchèterie

Les prix expliqués

Il est à noter que les prix unitaires par tonne de ces filières sont inférieurs à celui du traitement du tout-venant. Ces filières devraient devenir encore plus avantageuses avec l'augmentation de la TGAP. Elles disposent d'un intérêt environnemental (réduction du stockage et amélioration du taux de valorisation).

De plus, le retrait du plâtre de la benne tout-venant permettra une élimination du tout-venant par incinération ou une transformation en CSR.

7. Table des illustrations

7.1. Graphiques

Graphique 1 : Comparaison des typologies des collectivités répondantes à la situation régionale	6
Graphique 2 : Comparaison des ratios (kg/hab.) par flux collecté	7
Graphique 3 : Comparaison des coûts aidés moyens (€ HT/hab.) par flux collecté	7
Graphique 4 : Nombre d'acteurs par mode de gestion en fonction des flux collectés	9
Graphique 5 : Population couverte par mode de gestion en fonction des flux collectés	9
Graphique 6 : Coût aidé (€HT/hab.) par mode de gestion (données matrices)	10
Graphique 7 : Ratio DMA (kg/hab./an) en fonction du mode de gestion des OMR (données matrices)	10
Graphique 8 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)	11
Graphique 9 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)	11
Graphique 10 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des OMR par typologie d'habitat (données matrices)	12
Graphique 11 : Coût en €HT/hab. de collecte des OMR par mode de gestion (données matrices)	13
Graphique 13 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)	14
Graphique 14 : Répartition des collectes OMR par mode de gestion (régie-prestation) et par mode de collecte (PàP-AV)	14
Graphique 15 : Forme de prix pour la collecte des OMR en PàP	15
Graphique 16 : Forme de prix pour la collecte des OMR en AV	15
Graphique 17 : Coûts en €HT/hab. des prestations de collecte OMR par mode de collecte	16
Graphique 19 : Coûts en €HT/tonne des prestations de collecte OMR par mode de collecte	16
Graphique 20 : Coûts en €HT/hab des prestations de collecte OMR en fonction de la fréquence de collecte	17
Graphique 24 : Coûts en €HT/tonne des prestations de collecte OMR en PàP en fonction de la typologie d'habitat	18
Graphique 25 : Coûts en €HT/tonne des prestations de collecte OMR en AV en fonction de la typologie d'habitat	19
Graphique 26 : Fréquence de révision des prix des prestations de collecte OMR	19
Graphique 28 : Possibilités de reconduction des marchés de collecte OMR	20
Graphique 29 : répartition des modes de traitement des marchés de collecte OMR étudiés	21
Graphique 30 : Coût en €HT/tonne des prestations de traitement des OMR	21
Graphique 32 : fréquences de révision des prix des marchés de traitement des OMR	22
Graphique 33 : Durées des marchés de traitement des OMR	22
Graphique 34 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)	24
Graphique 35 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)	24
Graphique 36 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des PEHV par typologie d'habitat (données matrices)	25
Graphique 38 : Coût en €HT/hab. de collecte des PEHV par mode de gestion (données matrices)	26
Graphique 40 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)	27
Graphique 41 : Répartition des collectes PEHV par mode de gestion (régie-prestation) et par mode de collecte (PàP-AV)	27
Graphique 42 : Forme de prix pour la collecte des PEHV en PàP	28
Graphique 43 : Forme de prix pour la collecte des PEHV en AV	28
Graphique 47 : Fréquence de révision des prix des prestations de collecte PEHV	30
Graphique 49 : forme des prix des marchés de prix par type de matériau	31
Graphique 50 : Coût en € HT/tonne du tri des papiers et emballages (données matrices)	31
Graphique 52 : fréquence de révision des prix des marchés de tri des PEHV	33
Graphique 54 : Coût aidé €HT/hab. de gestion du verre par mode de gestion (données matrices)	34
Graphique 55 : Coût aidé €HT/tonne de gestion du verre par mode de gestion (données matrices)	34
Graphique 56 : Répartition des collectes du verre par mode de gestion (régie-prestation) et par mode de collecte (PàP-AV)	35
Graphique 57 : Forme de prix pour la collecte du verre	35
Graphique 59 : Coût en € HT/hab. des prestations de collecte du verre par mode de collecte	36
Graphique 60 : Coût en € HT/tonne des prestations de collecte du verre par mode de collecte	36
Graphique 61 : Fréquence de révision des prix des marchés de collecte du verre	37
Graphique 63 : Coût aidé €HT/hab. de gestion des déchèteries par mode de gestion du haut de quai (données matrices)	38
Graphique 64 : Coût aidé €HT/tonne de gestion des déchèteries par mode de gestion du haut de quai (données matrices)	38
Graphique 65 : Propriété des bennes en déchèteries et identification des prix de location	39
Graphique 66 : Identification des coûts de rotation des bennes	40
Graphique 67 : Identification des coûts de traitement des bennes	40
Graphique 68 : Coût de location des bennes par type de benne	41
Graphique 69 : Forme des prix de rotations des bennes	41
Graphique 70 : Présences de systèmes de compactage et de broyage en déchèterie	43

7.2. Tableaux

Tableau 1 : Coût aidé €/HT/tonne de gestion des OMR par typologie d'habitat (données matrices)	12
Tableau 2 : Coût aidé €/HT/hab. de gestion des OMR par mode de gestion (données matrices)	13
Tableau 3 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR par mode de collecte	16
Tableau 4 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR en fonction du mode et de la fréquence de collecte	17
Tableau 5 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de collecte OMR en fonction du mode et de la fréquence de collecte	18
Tableau 6 : Coûts en €/HT/hab des prestations de collecte OMR en fonction du mode de collecte et de la typologie d'habitat	18
Tableau 7 : durées des marchés de collecte OMR	20
Tableau 8 : Coût en €/HT/tonne des prestations de traitement des OMR	22
Tableau 9 : Coût aidé €/HT/tonne de gestion des PEHV par typologie d'habitat (données matrices)	25
Tableau 10 : Coût aidé €/HT/hab. de gestion des PEHV par mode de gestion (données matrices)	26
Tableau 11 : Prix des collectes de multimatériaux en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte	29
Tableau 12 : Prix des collectes de papiers en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte	29
Tableau 13 : Prix des collectes de emballages en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte	29
Tableau 14 : Durées des marchés de collecte PEHV	30
Tableau 15 : Coûts en €/HT/tonne des prestations de tri des papiers et emballages par type de flux	32
Tableau 16 : Durées des marchés de tri des PEHV	33
Tableau 17 : Coût aidé €/HT/tonne de gestion du verre par typologie d'habitat (données matrices)	34
Tableau 18 : Prix des collectes du verre en €/HT/hab. et en €/HT/tonne en fonction du mode de collecte	36
Tableau 19 : Durées des marchés de collecte du verre	37
Tableau 20 : Coût aidé €/HT/hab. de gestion des OMR par typologie d'habitat (données matrices)	38
Tableau 21 : Prix de location des bennes par type de bennes	40
Tableau 22 : Coût de rotation d'une benne	42
Tableau 23 : Coût de traitement du tout-venant par mode de traitement	43
Tableau 24 : Coût de traitement des déchets verts	44
Tableau 25 : Coût de traitement du bois	44
Tableau 26 : Coût de traitement des cartons	45
Tableau 27 : Prix de reprise de la ferraille	45
Tableau 28 : Coût de traitement des gravats	46
Tableau 29 : Coût de traitement des autres flux en déchèterie	46



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



Référentiel prix des prestations de gestion des déchets des collectivités données 2021 Provence-Alpes- Côte-D'azur

Ce document vise à fournir des éléments de référence aux services techniques des collectivités en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés.

Il concerne particulièrement les collectivités en prestations de service ; il peut aussi servir de repère aux collectivités en régie.

Ce référentiel permet de :

- ✓ prendre du recul sur des marchés en cours,
- ✓ anticiper des évolutions de tarifs,
- ✓ alimenter des réflexions sur des changements à opérer, en cours de marché par avenant ou lors du renouvellement des marchés,
- ✓ positionner des offres reçues avec les médianes régionales (et pas seulement avec les tarifs des marchés précédents).

L'ADEME remercie vivement les 40 collectivités du Provence-Alpes-Côte-D'azur ayant pris le temps de répondre à cette grande enquête menée par INDDIGO sur leur service public de gestion des déchets.

Le nombre assure la fiabilité statistique.

Pour les flux de déchets résiduels, papiers et emballages, biodéchets, et déchets de déchèteries, le référentiel fournit des statistiques sur :

- Les formes de prix pratiquées
- Les durées fermes et max des marchés
- Les fréquences de révision des tarifs
- Les médianes et dispersions des prix en collecte/transport/traitement, affinés par facteur statistique.

L'ADEME Provence-Alpes-Côte-D'azur met à disposition par ailleurs un recueil de recommandations à la passation des marchés.

À noter qu'outre ce référentiel, l'enquête a abouti à diverses fiches, sur l'organisation des services déchets, les régies de collecte, l'incivisme.

